

2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS

Communauté de Communes  
**Ourdannais**  
en Eurepoix

# sommaire

## LE TERRITOIRE

_ Présentation .....	4
_ Compétence .....	6

## LA VIE DE L'INTERCOMMUNALITÉ

_ La gouvernance .....	7
_ Les ressources humaines .....	10
_ Les services intercommunaux .....	14
_ Les finances .....	15
_ La gestion des structures sportives et enfance .....	19

## UNE INTERCOMMUNALITÉ SOLIDAIRE ET À L'ÉCOUTE

_ Le centre intercommunal d'action sociale .....	24
_ La Petite enfance .....	28
_ L'Enfance .....	35
_ Le chargé de coopération CTG .....	40
_ L'accueil des gens du voyage .....	42

## UNE INTERCOMMUNALITÉ DYNAMIQUE ET ATTRACTIVE

_ Renforcer l'attractivité du territoire .....	43
_ Soutenir le développement économique .....	45
_ L'aide à l'emploi des jeunes .....	48
_ L'aménagement numérique .....	49
_ Le centre aqualudique Hudolia .....	50
_ Promouvoir le tourisme .....	52

## UNE INTERCOMMUNALITÉ RESPONSABLE ET DURABLE

_ Le Plan Climat territorial (PCAET) .....	54
_ Collecter et traiter les déchets .....	58
_ Pour un assainissement efficient .....	59



## édito

En ce début d'automne, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport d'activités de la CCDH pour l'année 2023. Il n'est pas simplement un document récapitulatif de nos réalisations, mais également un témoignage de notre engagement collectif et de notre volonté de faire toujours mieux dans un environnement en constante évolution.

L'année 2023 a été marquée par des défis importants mais également par des succès significatifs. Grâce à notre détermination et notre travail, nous avons pu atteindre nos objectifs. Nous avons réalisé un préau dédié au basket 3x3 à l'arrière du gymnase des Closeaux à Saint-Chéron et renforcé notre action envers la jeunesse avec l'arrivée d'un chargé de coopération CTG, dans un contexte de solidité financière.

Nos réussites ne seraient pas possibles sans l'implication et le dévouement de tous les agents. Leur engagement quotidien et leur capacité à collaborer et à innover sont les véritables atouts de notre succès. À tous, je tiens à leur exprimer ma sincère gratitude.

Cependant, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Les projets à venir exigent que nous restions attentifs, que nous anticipions les évolutions de la société et que nous continuions à investir. La CCDH est déterminée à poursuivre son chemin avec ambition et audace, en mettant l'accent sur les projets structurants comme celui de la petite enfance.

En regardant vers l'avenir, nous avons l'opportunité de renforcer notre position et de poursuivre notre mission de service public avec une énergie renouvelée. Nous devons continuer à innover et à nous adapter aux changements.

Ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de la CCDH et à bâtir un avenir prometteur.

*Bonne lecture !*

*Rémi Bayez*

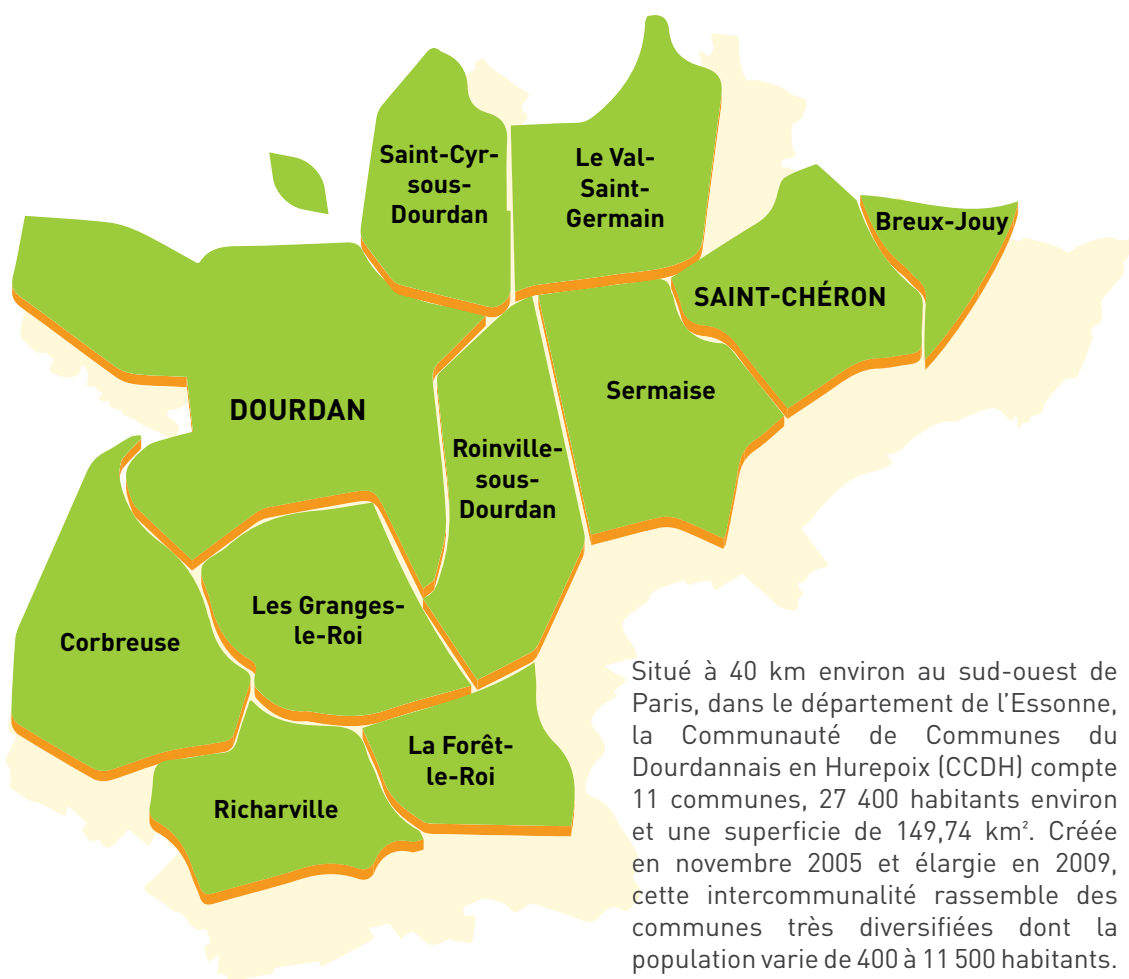
Président de la CCDH

# 01 PART.

## LE TERRITOIRE

### Présentation

Entre campagne et ville, le Dourdannais en Hurepoix est un territoire attrayant qui présente de nombreux atouts pour les familles, les jeunes, les seniors et les entreprises. La Communauté de Communes contribue à son développement et à sa valorisation.



Grâce à une localisation stratégique, le territoire est très bien desservi (A10, RER, bus Express) et offre de multiples opportunités économiques et un cadre de vie privilégié : le territoire est composé à 89,5% d'espaces naturels, agricoles et forestiers.



Population 2021 (Chiffres INSEE)		Superficie (km <sup>2</sup> )
Breux-Jouy	1 296 habitants	4,68
Corbreuse	1 735 habitants	15,79
Dourdan	11 471 habitants	30,64
La Forêt-le-Roi	512 habitants	7,94
Les Granges-le-Roi	1 206 habitants	12,68
Le Val-Saint-Germain	1 551 habitants	12,57
Richarville	402 habitants	10,35
Roinville-sous-Dourdan	1 337 habitants	13,4
Saint-Chéron	5 296 habitants	11,44
Saint-Cyr-sous-Dourdan	974 habitants	9,89
Sermaise	1 630 habitants	13,6

# Les compétences communautaires

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix dispose de compétences obligatoires, définies strictement par la loi, et de compétences facultatives, transférées par les communes.





## LA VIE DE L'INTERCO'

# La gouvernance

La CCDH est administrée par un Conseil communautaire composé de 32 élus :

- Dourdan : 14 élus
- Saint-Chéron : 6 élus
- Corbreuse, Sermaise, Le Val-Saint-Germain : 2 élus
- Breux-Jouy, Les Granges-le-Roi, La Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville, Saint-Cyr-sous-Dourdan : 1 élu

### Le Bureau Communautaire/ Conférence des Maires

Instance associant l'exécutif, le Bureau communautaire a été organisé en 2023 à 15 reprises.

Il est composé du président, de 7 vice-présidents et d'autres membres (5) dont le nombre correspond aux élus des communes en fonction de la population. Il associe l'ensemble des Maires, même ceux qui ne sont pas membres du Conseil communautaire d'où sa dénomination de conférence des Maires.

### Le Conseil communautaire

Instance majeure composée de femmes et d'hommes élus au sein des 11 villes, il se réunit tous les deux mois environ pour débattre, délibérer et voter les orientations du territoire. Il est l'organe décisionnel de la CCDH.

Sa composition a légèrement évolué en 2023. En effet, la démission de Sarah Leuret de son mandat de maire de La Forêt-le-Roi et par conséquent de conseillère communautaire, à compter du 12 décembre 2022, a entraîné une nouvelle élection municipale le 29 janvier 2023. À l'issue de ce scrutin et de l'élection du Maire qui a suivi le 4 février 2023, Marie-Ange Gangnebien, Maire de La Forêt-le-Roi, a été installée conseillère communautaire lors de la séance du 13 février 2023.

À noter également la démission de la conseillère communautaire de Dourdan, Nassima Semsari, remplacée en juin par Nessa Davrain.

Ces changements n'ont pas eu d'incidence sur la composition de l'exécutif intercommunal, excepté le fait que le nombre de membres du Bureau a été porté à 5 contre 3 antérieurement. Les 3 maires membres du Conseil communautaire (Marie-Ange Gangnebien, Serge Deloges et Jean-Marie Gelé) ont été élus membres du Bureau le 3 avril 2023 mais ne disposent pas de délégation.

# 32 conseillers communautaires dont



## Le président

Rémi **BOYER**



Guillaume  
**BELLINELLI**  
4<sup>ème</sup> vice-Président

Finances, délégations de service public dont Hudolia, Projets de mutualisation des services



Carine  
**HOUDOUIN**  
1<sup>ère</sup> vice-Présidente

Tourisme, Projet de Territoire, Communication institutionnelle



Magali  
**HAUTEFEUILLE**  
5<sup>ème</sup> vice-Présidente

Enfance & Petite enfance



Paolo  
**DE CARVALHO**  
2<sup>ème</sup> vice-Président

Travaux, Équipements sportifs



Jean-Pierre  
**MOULIN**  
6<sup>ème</sup> vice-Président

Prospective & Transition vers les futures compétences Eau et Assainissement



José  
**CORREIA**  
3<sup>ème</sup> vice-Président

Développement économique



Pierre  
**VALLÉE**  
7<sup>ème</sup> vice-Président

Développement durable, Transition écologique, Plan alimentaire Territorial

## Les 7 vice-présidents



Josépha  
**BRÉBION**  
Membre du Bureau

Communication numérique, Site Internet



Rémy  
**BRUNEL**  
Membre du Bureau

Mobilités

et **2** membres du bureau... avec une délégation.





Fabrice **BARON**



Jean-Claude  
**DESILE**



Madeleine  
**MAZIERE**



Karina **STUDER**



Chribelle **BILO**



Barbara **FAUSSET**



Françoise  
**MITHOUARD**



Dominique  
**TACHAT**



Maryvonne  
**BOQUET**



Jean-Marie  
**GELÉ**



Mohamed  
**MOURDI**



Anita  
**GONNEAU**



Olivier **BOUTON**



Jocelyne **GUIDEZ**



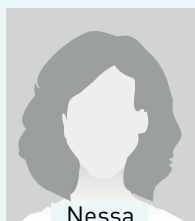
Benoît **PANOT**



Marie-Ange  
**GANGNEBIEN**



Philippe  
**CÉLESTIN**



Nessa  
**DEVRAIN**



Estelle **PARANT**



Serge **DELOGES**



Sylvain  
**LARQUETOU**




Isabelle **PRADOT**

90  
délibérations

12  
réunions de  
commissions

7 conseils  
sur l'année



# Les ressources humaines



**90** agents dont  
64 titulaires,  
9 non-titulaires,  
2 apprentis et  
15 assistantes maternelles



**66**  
temps  
complet

**74** **16**  
femmes hommes



**6** directions  
(hors CIAS)



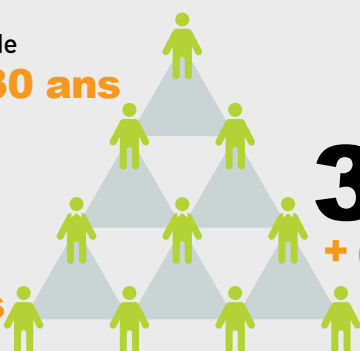
**5**  
arrivées

**6**  
départs



**10** agents de  
- de **30 ans**

**46** agents  
de  
**30 à 49 ans**



**34** agents  
de  
**+ de 50 ans**



**13** femmes  
+ **2** hommes

ont **bénéficié**  
**du télétravail**  
(jour fixe ou flottant)

**12** agents  
Catégorie **A**

**10** Cat. **B**

**51** Cat. **C**

hors assistantes maternelles  
et apprentis

# ...et côté CIAS



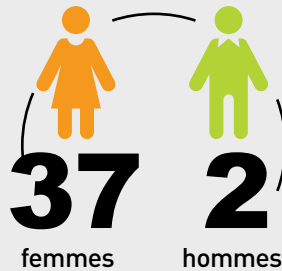
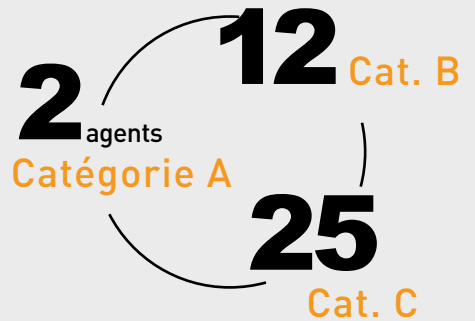
**39** agents dont  
30 titulaires et  
9 non-titulaires



**26**

temps complet

Beaucoup d'aides-soignantes  
sont des postes non complets



ont **bénéficié**  
du télétravail  
(jour fixe ou flottant)

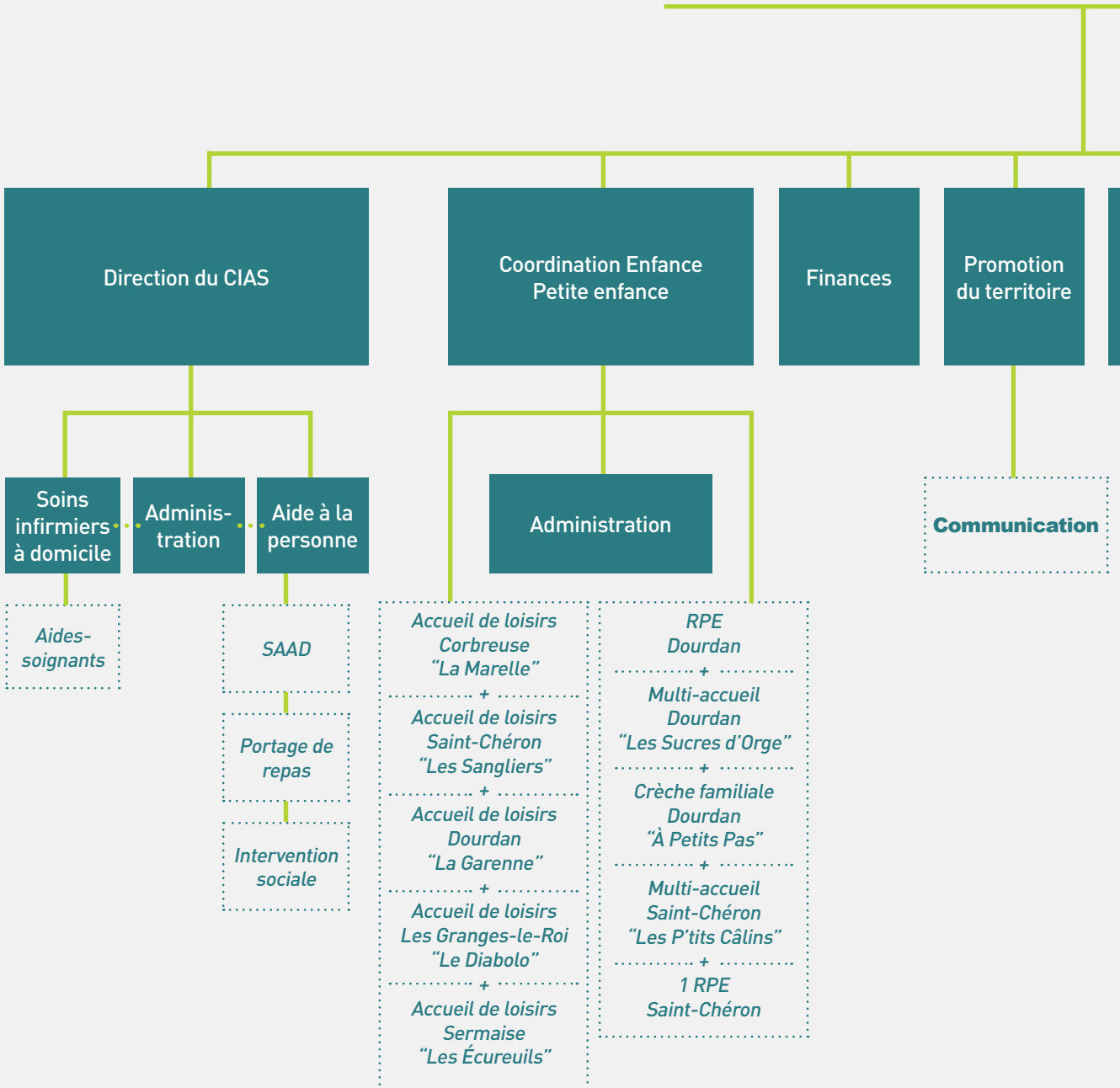
**2** agents de  
- de **30 ans**

**22** agents de  
de  
**30 à 49 ans**

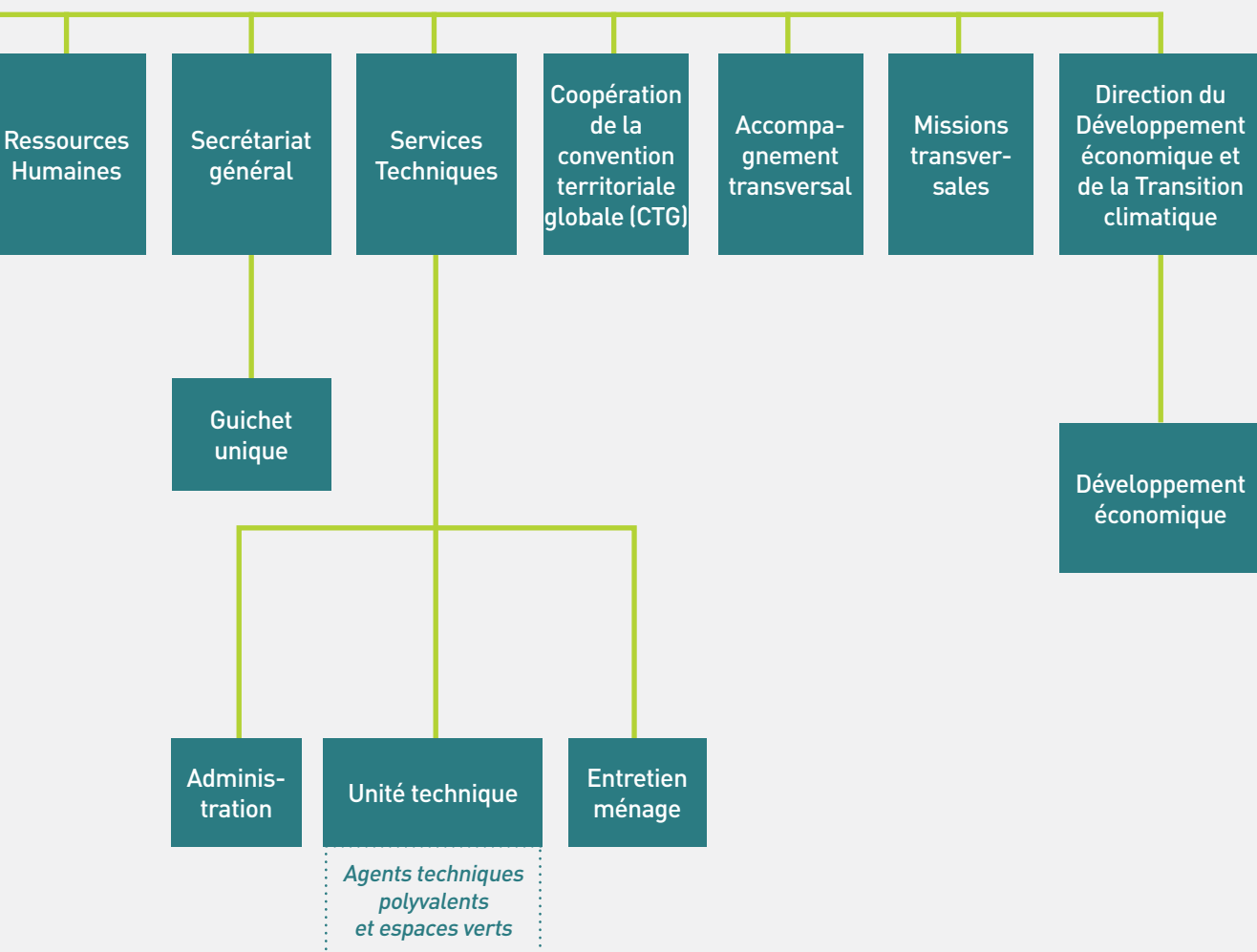
**15** agents  
de **+ de 50 ans**



Directeur général des services



## s de la CCDH et du CIAS



# Les services intercommunaux

## Les directions

La CCDH compte 7 directions et services : Finances, Ressources humaines, Petite enfance-Enfance, Action sociale, Développement économique, Communication et Techniques. Ils sont pilotés par la direction générale qui anime et coordonne les activités de la Communauté de Communes.

À noter que 2023 a coïncidé avec des changements au sein des responsables de plusieurs directions et de l'organisation même. Ainsi, la direction Ressources a été scindée en 2 directions distinctes : Finances et Ressources Humaines dont les responsables respectifs ont pris leur fonction en mai 2023.

Par ailleurs, au sein de la Direction Générale, un poste de chargé de coopération CTG (Convention Territoriale Globale) a été créé en août 2023. Son rayon d'action concerne les services en lien avec la Caisse d'Allocations Familiales : l'Enfance et la Petite enfance mais également la jeunesse et une de ses déclinaisons que constitue la Prévention spécialisée. La CCDH dispose ainsi désormais d'un agent directement affecté au suivi de cette compétence.

## La Communication

Après de nombreux changements en 2022, l'année 2023 a vu une stabilité du service Communication. Comme l'an passé, 4 magazines ont été publiés, 1 rapport d'activités et 1 guide écocitoyen.

Côté numérique, le travail s'est poursuivi sur le site internet et les réseaux sociaux avec toujours plus d'abonnés.

## Le Guichet unique

Début 2023, le Guichet unique a vu ses missions s'élargir avec les gestions des inscriptions/réservations et l'encaissement des règlements de factures des 4 centres de loisirs : la Garenne, la Marelle, le Diabolo et les Ecureuils, la structure des Sangliers étant, quant à elle, toujours gérée sur place par un agent de la commune de Saint-Chéron pour la CCDH.

Afin de faciliter la communication avec les familles, à chaque structure a été attribué un référent-interlocuteur parmi les agents du guichet unique :

- 1 agent pour La Garenne (Dourdan)
- 1 agent pour La Marelle (Corbreuse)
- 1 agent pour Le Diabolo (Les Granges-le-Roi) et Les Ecureuils (Sermaise)
- 1 agent pour Les Sangliers (Saint-Chéron)



# Les finances

Le budget est un document financier unique qui présente de manière détaillée les prévisions de dépenses et recettes pour une année civile. Il définit les priorités et les orientations de l'assemblée délibérante.

Il est divisé en deux sections : la première de fonctionnement retrace les inscriptions nécessaires à la bonne marche des services ; la deuxième d'investissement

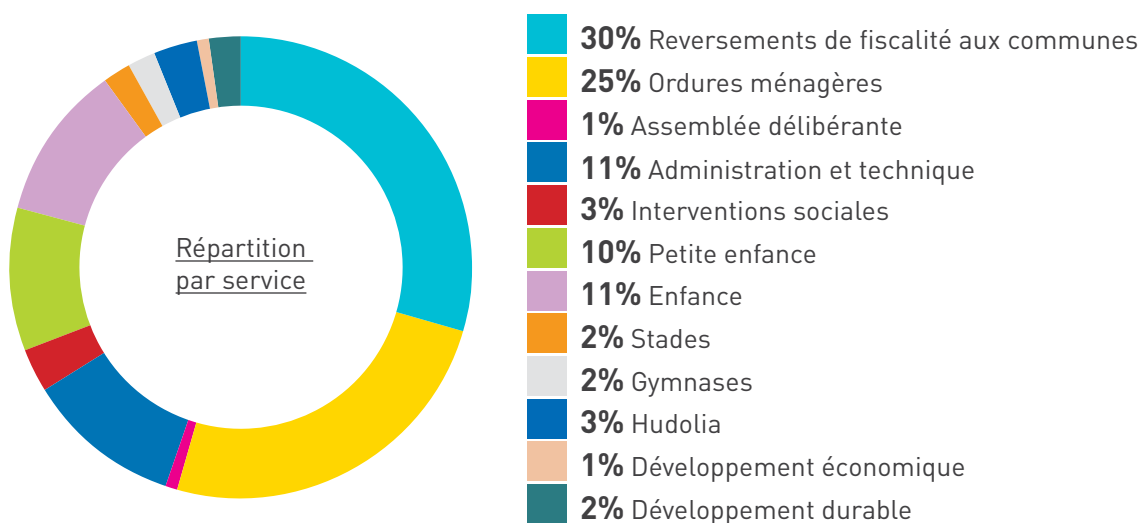
regroupe celles pour financer la conduite de projet ou des acquisitions qui durent sur le long terme.

Le budget est le reflet de la situation financière de la collectivité. C'est un outil financier essentiel dans la planification et la gestion des ressources afin de répondre aux besoins du territoire.

## Dépenses de fonctionnement

CA 2023	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Charges à caractère général	2 085 957,96 €	1 918 745,70 €	91,98 %
Charges de personnel	4 165 900,66 €	4 093 114,33 €	98,25 %
Atténuations de produits	4 795 714,74 €	4 795 714,74 €	100 %
Autres charges de gestion	5 529 295,80 €	5 527 243,59 €	99,96 %
Charges financières	123 971,73 €	112 010,90 €	90,35 %
Autres charges exceptionnelles	6 448 €	5 544,58 €	85,99 %
Dotations aux provisions	1 651,34 €	1 651,34 €	100 %
Dotations aux amortissements	802 000 €	814 845,46 €	101,60 %
Virement à la section d'investissement	866 759,01 €	- €	0 %
<b>TOTAL</b>	<b>18 377 699,24 €</b>	<b>17 268 870,64 €</b>	<b>93,97 %</b>

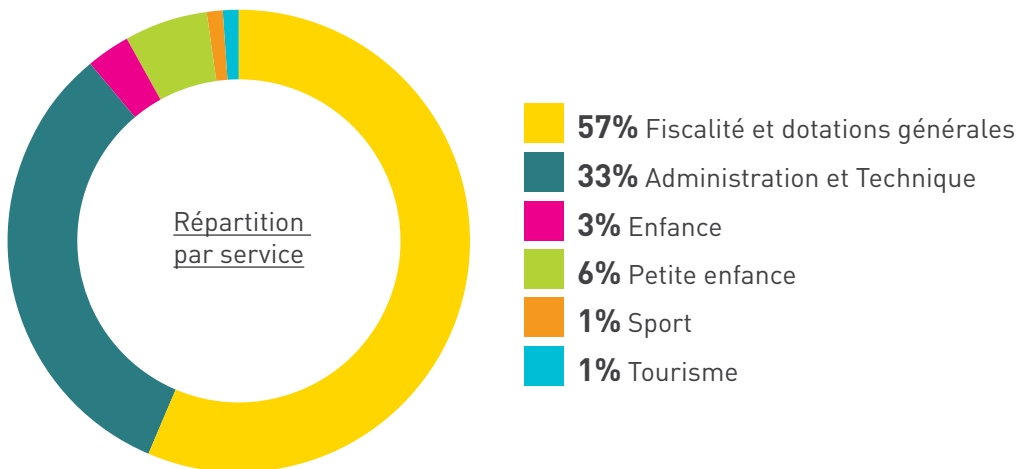
## Répartition des dépenses de fonctionnement par service



## Recettes de fonctionnement

CA 2023	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Produits des services	864 093,34 €	822 726,91 €	95,21 %
Impôts et taxes	14 286 509,75 €	14 650 422,25 €	102,55 %
Participations et subventions reçues	2 864 647,14 €	3 259 264,43 €	113,78 %
Autres produits de gestion courante	118 057,52 €	184 452,09 €	156,24 %
Atténuations de charges	10 000 €	17 731,09 €	177,31 %
Produits exceptionnels	0 €	30 800 €	- %
Résultat reporté	231 463,49 €	231 463,49 €	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>18 377 699,24 €</b>	<b>19 199 788,26 €</b>	<b>104,47 %</b>

## Répartition des recettes de fonctionnement par service (hors déchets ménagers)



Les recettes fiscales autres que les impôts directs sont :

- La prévision de la fraction de TVA suppléant la taxe d'habitation et la CVAE
- La contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE)
- L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)
- La Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM)
- Les allocations compensatrices pour exonération



## Dépenses d'investissement

CA 2023	Ouverture Budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Résultat reporté	1 381 681,22 €	1 381 681,22 €	100 %
Emprunts et dettes assimilés	535 222,85 €	510 684,74 €	95,42 %
Dotations aux amortissements	2 928 €	2 928 €	100 %
Immobilisations incorporelles	199 099,63 €	70 177,74 €	35,25 %
Immobilisations corporelles	1 614 415,99 €	1 126 416,43 €	69,77 %
Immobilisations en cours	52 868,85 €	7 686,50 €	14,54 %
Autres immobilisations financières	291 875 €	291 875 €	100 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 078 091,54 €</b>	<b>3 391 449,63 €</b>	<b>83,16 %</b>

## Principaux investissements :

- Remplacement du sol sportif au gymnase Billiault : 146 357 €
- Remplacement des portes coupe feux au gymnase Billiault : 32 197 €
- Travaux de peinture au gymnase Ventura : 52 056 €
- Réfection du terrain de basket au gymnase Les Closeaux : 314 339 €
- Montage et couverture préau au gymnase Les Closeaux : 227 400 €
- Pose de bornes de recharge électrique à Sermaise et Saint-Chéron : 41 882 €
- Travaux rénovation SAS d'entrée au centre de loisirs Les Diabolos : 52 032 €
- Acquisition d'un logiciel de parcours touristique : 19 074 €
- Remise en état des installations solaires à Hudolia : 13 152 €



## Recettes d'investissement

CA 2023	Ouverture budgétaire	Réalisé	Taux de réalisation
Virement de la section de fonctionnement	866 759,01 €	0 €	0 %
Produits des cessions	38 000 €	0 €	0 %
FCTVA*	291 912,63 €	224 430,94 €	76,88 %
Affectation du résultat N-1	1 401 748,89 €	1 401 748,89 €	100 %
Dotations aux amortissements	802 000 €	814 845,46 €	101,60 %
Subventions d'investissement	677 671,01 €	241 165,68 €	35,59 %
<b>TOTAL</b>	<b>4 078 091,54 €</b>	<b>2 682 190,97 €</b>	<b>65,77 %</b>

\*Fonds de compensation pour la TVA

### Bilan du Compte administratif 2023

Malgré le contexte inflationniste, les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 0,90% en 2023. Conséquence d'une volonté de rationalisation des coûts, notamment avec la baisse de 0,88% de frais liés à la masse salariale, mais également par la diminution des charges financières,

13,24 %, tandis que les recettes grâce à l'augmentation notamment des bases de 7% et malgré un report d'excédent 2022 en forte baisse, ont progressé de 2,41%.

Au niveau de l'investissement, malgré un niveau de dépenses réelles aussi soutenu qu'en 2022, la récupération de recettes (subventions, FCTVA) a permis de résorber une bonne partie du déficit d'investissement.



# La gestion des structures sportives et enfance

Avec ses 2 RPE, 2 multi-accueils, 2 crèches, 5 accueils de loisirs, les vestiaires de ses 8 stades, ses 4 gymnases et son siège, la CCDH compte plus de 20 000 m<sup>2</sup> de bâtiments à entretenir.

La CCDH, ce sont aussi plus de 11 000 m<sup>2</sup> d'espaces verts répartis autour des structures enfance et petite enfance, 5 800 m<sup>2</sup> de terrain synthétique, 8 740 m<sup>2</sup> de stabilisé et 81 700 m<sup>2</sup> de terrain de foot engazonné.

Toujours désireuse d'offrir un cadre de vie qui répond aux besoins des petits comme des grands qui fréquentent ses établissements, la CCDH poursuit ses travaux.

Ainsi, en 2023, après Dourdan, de nouvelles bornes de recharge électrique ont été implantées sur Sermaise et Saint-Chéron (20 941,06 €)

Comme tous les ans, l'ensemble des couvertures a été passé en revue et plusieurs interventions ont été nécessaires comme sur la boîte à eaux des Closeaux ou les couvertines d'Hudolia (28 040,37 €).

Les gymnases, très sollicités du fait de leur fréquentation quotidienne par plusieurs centaines de collégiens, lycéens, adhérents d'association, ont bénéficié d'une attention particulière.



## Gymnase Michel Audiard

- Acquisition d'une nouvelle cloison amovible entre la salle brillante et le dojo (22 244,40 €).



## Gymnase Lino Ventura

- La grande salle ainsi que les tribunes ont été repeintes (52 056 €).
- De nouvelles poubelles (417 €) ont été posées à l'extérieur des bungalows qui se sont vu doter de bancs (1 851 €).
- Pose d'un grillage du logement du gardien (7 956 €).





### Gymnase Nicolas Billiault

- Remplacement des portes des vestiaires et des douches (39 717€).
- Changements de vérins de trappe de désenfumage (7 060 €).
- La salle omnisport a été repeinte en régie (1 050 €) et son sol sportif a été déposé au profit d'un nouveau qui offre un confort de jeu bien plus important (146 356 €).



### Gymnase Les Closeaux

- Le plateau sportif qui jouxte le gymnase a été rénové. À la droite du city, rajeuni, un nouveau terrain de basket équipé d'un préau offre aux scolaires comme aux associations et au public, un nouvel espace de jeu couvert (697 244 €).



- Et devant ces terrains, un nouvel enrobé a été réalisé pour recevoir la piste de course : 18 000 €.
- À l'extérieur du gymnase, mise en conformité des réseaux EU/EP : 2 940 €.

### Les stades n'ont pas été oubliés...



- Une nouvelle porte permet d'entrer dans les vestiaires du stade des Tourelles de **La Forêt-le-Roi** (2 994,98€).
- Devant la recrudescence des occupations illégales des terrains, **Sermaise et Corbreuse** ont été équipés de blocs anti-intrusion (2 232 €).



- L'accroissement de la fréquentation de **Maurice Gallais** a nécessité l'investissement de deux paires de but de football (7 280 €) et le ballon d'eau chaude de la section rugby a du être remplacé : (5 715 €).
- Le plafond du local des boulistes a été repris en régie.
- À **Roinville**, les agents de la CCDH ont redonné du lustre aux vestiaires. Une peinture résine a été coulée sur les sols et les murs ont fait peau neuve pour un meilleur accueil des clubs sportifs.
- Le **bassin aqualudique d'Hudolia** a vu ses installations solaires (4947,60€) et de traitement d'air (22 528,97€) optimisées. Une opération de relamping du hamam a également été entreprise (1 506 €).



### Enfin, les ASLH n'ont pas été en reste...

- Ainsi, au centre **Le Diabolo des Granges-le-Roi**, un sas a été créé (52 030 €).



- Sur Saint-Chéron, la façade de l'accueil de loisirs **Les Sangliers** s'est ornée de 12 volets roulants venus améliorer le confort thermique des enfants (14 000 €).



- Idem sur l'accueil **La Garenne** avec la pose d'un film platine sur les baies vitrées des espaces de restauration (7 624,80 €) et le remplacement des chauffages de cette partie du bâtiment des maternels (9 828 €).



- Les travaux de peinture entamés en 2022 sur le château se sont poursuivis au premier étage (18 720 €). Les deux bâtiments ont été passés en Led en régie (8 383 €). De nouvelles poubelles ont également été réparties dans le parc (616,32 €).

# 03 PART.

## UNE INTERCO' SOLIDAIRE & À L'ÉCOUTE

### Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Depuis 2007, le Centre Intercommunal d'Action Sociale favorise le maintien à domicile des personnes vulnérables, c'est-à-dire de toute personne de 60 ans et plus ou porteuse de handicap.

Des services dédiés répondent aux besoins de ce public :

- Les soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- L'aide à domicile (SAAD)
- Le portage de repas
- Le transport accompagnement
- Les interventions sociales

Son conseil d'administration comprend, outre son Président (de plein droit le président de l'établissement public de coopération intercommunale), en nombre égal, d'une part 11 membres élus en son sein au scrutin majoritaire et 11 membres nommés par le Président.

Conscient de l'impact environnemental, le CIAS a fait le choix de s'équiper de véhicules électriques et hybrides, et également d'un vélo électrique. Tous les véhicules sont mutualisés sur l'ensemble des services du CIAS.

En 2023, des nouveautés sont venues renforcer le travail des équipes :

- Achat d'un nouveau véhicule électrique
- Réalisation des évaluations externes du SAAD et du SSIAD en juillet : les autorisations ont été gardées
- Participation au forum de l'emploi

#### Le SSIAD

Sur prescription médicale, le SSIAD intervient auprès des personnes les plus dépendantes (GIR entre 1 et 4). Sa zone d'intervention, déterminée par l'Agence Régionale de Santé (ARS), compte :

- **8 communes membres de la CCDH :** Dourdan, Corbreuse, Les Granges-le-roi, La-Forêt-le-Roi, Richarville, Roinville-sous-Dourdan, Saint-Cyr-sous-Dourdan, Le Val-Saint-Germain, Sermaise.
- **5 communes hors CCDH :** Chatignonville, Authon-la-Plaine, Saint-Escobille, Mérobert, Le Plessis-Saint-Benoît.







Pour prendre en charge les places qui sont attribuées par l'ARS (55 à destination des personnes âgées et 3 des personnes handicapées), une équipe de professionnels intervient :

- 1 infirmière coordinatrice à 50 %
- 1 infirmière à compter du 4 septembre (retour de disponibilité)
- 1 gestionnaire finance et comptable à temps plein
- 7 aides-soignants à temps complet.
- 1 aide-soignant à 60% de janvier à septembre
- 1 aide-soignante en accident de travail depuis novembre 2022
- 5 postes d'aide-soignante vacants en 2023

#### **Missions principales des aides-soignants :**

- Réalisent des soins d'hygiène et de confort
- Contribuent à l'éducation sur la surveillance de l'hydratation et la nutrition
- Rôle dans la prévention du risque de chute, canicule...
- Conseillent sur le matériel médical

#### **Quelques chiffres pour 2023 :**

- Taux d'occupation du service : 53 %
- Nombre de journées de prise en charge réalisées : 6 625

### Le SAAD

Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile est destiné aux personnes âgées ou handicapées. Elles peuvent formuler une demande en direct ou être orientées par un partenaire (CLIC ou membre de l'équipe médico-sociale de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), assistante sociale de l'hôpital).

Des prises en charge financières sont possibles par différents organismes : le Département dans le cadre de l'APA, mais aussi les caisses de retraite (CNAV, MGEN...), les mutuelles, faute de quoi une tarification sociale est mise en place au sein de l'établissement.

Le SAAD intervient sur toutes les communes de la CCDH, excepté Saint-Chéron, Breux-Jouy et Le Val-Saint-Germain. Les habitants sont donc orientés sur Les 3 Vallées, association avec laquelle la CCDH a une convention (l'association n'étant pas conventionnée Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation (ARDH), les demandes de prise en charge à ce titre sur les 3 communes sont alors assurées par le CIAS).



En 2023, le nombre d'ETP au SAAD était de 17,6 au total.

- 15,6 sur le terrain dont :
- 6 agents en arrêt, soit 6 ETP
  - 2 recrutements, soit 1,6 ETP

**L'effectif réel sur le terrain est de 9,6 ETP**

L'équipe du SAAD est constituée :

- 1 responsable de secteur à temps plein
- 16 aides à domicile, dont 6 agents absents sur l'année (accident de travail, arrêt longue maladie)

Ces dernières participent donc à toutes les tâches de la vie quotidienne :

- Aide à la toilette
- Aide au lever et au coucher
- Aide aux changes
- Aide aux repas et à leur préparation
- Entretien du logement

Au quotidien, elles stimulent, entretiennent le lien social et lutte contre l'isolement.

#### **Quelques chiffres pour 2023 :**

- Nombres d'heures réalisées sur l'année : 9 433
- Nombres d'usagers pris en charge par le service : 117

#### Le portage de repas

Avec l'âge, l'isolement, la perte d'autonomie et d'appétence, le portage de repas offre à ceux qui le désirent une cuisine maison qui entretient le désir et le plaisir de manger. Ainsi du lundi au vendredi, sont livrés les menus simples et goûteux réalisés de façon traditionnelle par Dupont Restauration, l'attributaire du marché.

Pour préserver la santé de chacun et répondre au besoin, deux\* menus classiques (A et/ou B) sont proposés ainsi que des menus « régimes » pauvres en sel et sucre. Tous sont élaborés par l'équipe de diététiciens du prestataire (\*à l'exception de Saint-Chéron,

Breux-Jouy et Le Val-Saint-germain pour lesquelles il n'y a pas de choix possible).

Des prises en charge financières sont également possibles par le biais de l'APA et de la Caisse National Assurance Vieillesse (CNAV).

L'équipe du service de portage de repas se compose de :

- 2 agents à temps plein au CIAS
- 1 agent mis à disposition de l'association des 3 Vallées à hauteur de 2 heures par jour pour les communes de Saint-Chéron, Breux-Jouy et le Val-Saint-Germain



À noter, l'agent de Saint-Chéron est parti à la retraite et le secteur a été réabsorbé sans difficulté par les 2 agents du CIAS depuis septembre 2023. Ce qui facilite la livraison des repas du prestataire avec dorénavant un seul point de livraison à la CCDH.

- Nombre total de repas livrés : 23 879
- Nombre d'usagers pris en charge : 135

## Les interventions sociales

Ce service permet d'accompagner les administrés du territoire dans leurs démarches administratives concernant plusieurs domaines telle que : le chômage, la santé, la famille, en créant du lien avec le bénéficiaire mais également de lutter contre l'isolement et ainsi favoriser l'insertion sociale.

L'équipe est constituée de :

- 1 intervenante sociale à 80 %
- 1 intervenante sociale à 50 % à partir du mois d'avril 2023

Concernant les permanences sur la commune de Saint-Chéron : 49 dossiers ont été traités.

Au siège du CIAS uniquement sur rendez-vous entre la période de juin à décembre 2023 : 145 dossiers traités.



# La Petite enfance (0-3 ans)

La CCDH gère trois crèches dont 1 Crèche Familiale « À Petits pas », 1 Multi-Accueil Collectif « Les Sucres d'Orge » situés sur la commune de Dourdan, 1 Multi-Accueil Collectif et Familial « Les P'tits Câlines » situé sur la commune de Saint Chéron.

## Fréquentation des structures Petite enfance



### Fréquentation des crèches

Année 2023 > Type d'accueil	MACF Saint-Chéron Familial	MACF Saint-Chéron Collectif	MAC Dourdan Collectif	CF Dourdan Familial
Capacité d'accueil (PMI)	34	18	27	43
Capacité d'accueil réel	30	18	21	16
Nombre d'enfants différents accueillis	46	28	57	25
Nombre d'enfants inscrits handicap ou en cours détection	0	1	0	1
Nombre jours ouverts/an	235	108	228	233
Horaires d'ouverture	7h-19h	Mardi et jeudi 8h30-17h Vendredi 8h30-12h15	7h30-18h30	7h-19h

### Fréquentation des 3 crèches par type d'accueil

Année 2023	Accueil collectif	Accueil familial
Nombre d'enfants différents accueillis	85	71

Toutes les places sont occupées par des contrats d'accueil réguliers et annualisés avec les familles.

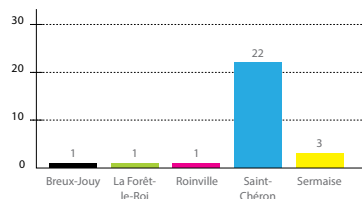
30 places ont été perdues en accueil familial au cours des trois dernières années en raison des départs de 8 assistantes maternelles : retraite, projets personnels ou professionnels, ceci malgré les efforts de recrutement d'assistantes maternelles entrepris en 2022 et 2023.



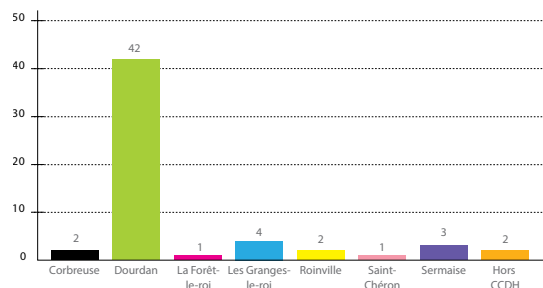
## Fréquentation des crèches par commune

### Répartition en accueil collectif

#### MACF Saint-Chéron

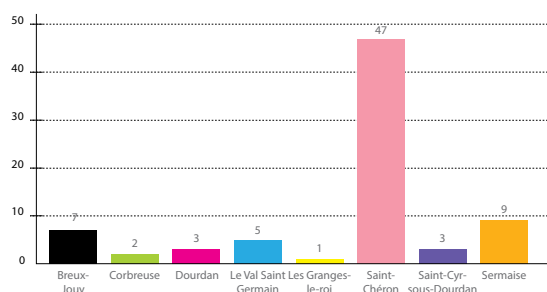


#### MAC Dourdan

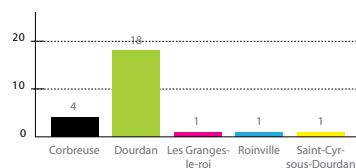


### Répartition en accueil familial

#### MACF Saint-Chéron



#### CF Dourdan



## Demandes des familles de places en crèche rentrée septembre 2023

Comme chaque année, pour répondre à la demande des familles, la commission d'attribution des places s'est réunie le

28 mars 2023. Les places ont été attribuées en fonction des disponibilités et des critères d'admission.

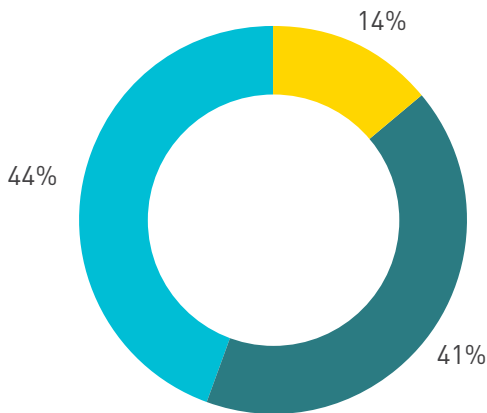
Année 2023	Nombre de demandes - choix multiples possible	Nombre de places attribuées	Nombre de refus
MAC Dourdan	37	11	-
CF Dourdan	48	5	-
MACF Saint-Chéron	25	16	0 refus en accueil collectif
<b>Pour un total</b>	<b>78 enfants</b>	<b>32 enfants</b>	<b>46 enfants</b>

Une diminution des demandes de place en crèche a été constatée pour la rentrée de septembre 2023. Toutefois, il y a moins de places en raison de la réduction des effectifs d'assistantes maternelles, entraînant un taux de refus de 59 % contre 41 % d'acceptations.

Les familles n'ayant pas obtenu de places ont été réorientées vers les RPE, qui les ont accompagnées à trouver un mode de garde privé.

### Coût de fonctionnement des crèches

Dépenses	1 513 783,31 €
Participations des familles	215 746,01 €
Recettes CAF	673 269,27 €
Reste à charge CCDH	624 767,65 €



### Répartition des coûts de fonctionnement des crèches en 2023

- Participation Familles
- CCDH
- CAF

Coût de fonctionnement par enfant et par an : 12 408 €

### Fréquentation des Relais Petite Enfance (RPE)

#### 5 communes couvertes par le RPE

**Dourdan** : Corbreuse, Dourdan, La forêt-Le-Roi, Les Granges-Le-Roi, Richarville.

#### 6 communes couvertes par le RPE Saint-Chéron

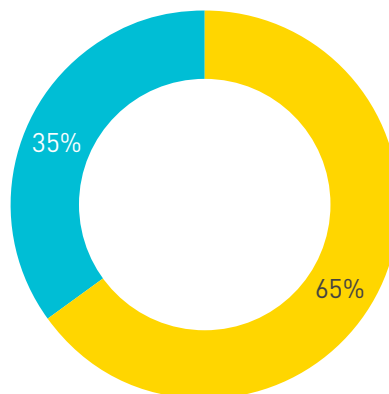
Breux-Jouy, Saint-Chéron, Sermaise, Saint-Cyr-Sous-Dourdan, Le Val Saint-Germain, Roinville-Sous-Dourdan.

Année 2023	RPE Dourdan	RPE Saint-Chéron
Nombre Assistantes Maternelles Agréées (AM) libres - Source PMI	73	43
Nombre de Familles ayant bénéficié d'une information	300	117
Nombre d'AM ayant bénéficié de renseignements individuels	37	27
Nombre d'AM libres qui ont fréquenté les matinées collectives au moins 1x/an	31	26
Nombre d'enfants différents accueillis aux matinées Collectives	93	91

### Coût de fonctionnement des 2 RPE

Dépenses	Recettes CAF	Reste à charge CCDH
98 192,31 €	63 368,32 €	34 823,99 €

■ CAF  
■ CCDH



### Axes de travail du service Petite enfance

#### ■ Engagement des RPE dans la mise en place du Guichet unique Petite enfance sur le territoire

Les deux RPE jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement des parents dans leur recherche de modes d'accueil pour leurs enfants. Leur mission inclut une information complète : ils informent les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire, qu'elle soit publique ou privée.

Ce nouveau dispositif offre un service centralisé pour la gestion des demandes de places en crèche sur l'ensemble du territoire. Il est réalisé en partenariat avec la secrétaire des crèches.

Une adresse mail spécifique, [jefaisgardermonenfant@ccdourdannais.com](mailto:jefaisgardermonenfant@ccdourdannais.com), a été mise en place et est de plus en plus utilisée par les familles.

#### Projets et développements

Les RPE ont travaillé également sur le renouvellement de leur agrément, en formalisant leur projet de fonctionnement. Un diagnostic du territoire pour les enfants de 0 à 3 ans a été mené au cours des sept premiers mois de l'année, en partenariat avec les conseillers CAF.

Ce travail s'est conclu en fin d'année avec le soutien du chargé de coopération CTG qui a pris ses nouvelles fonctions au cours de l'été. (cf. page 40)



### ■ Démarrage du travail d'écriture d'un projet d'établissement par crèche

Dans le cadre de la nouvelle réglementation des modes d'accueil du jeune enfant et pour appliquer les derniers décrets et arrêtés, il a fallu commencer un travail conséquent sur l'écriture de 3 projets d'établissement comprenant 3 parties :

- un projet d'accueil
- un projet éducatif
- un projet social et un développement durable.

L'objectif principal de ce projet est de présenter aux familles, aux partenaires institutionnels et à tous les nouveaux professionnels les principaux axes éducatifs ainsi que les méthodes de travail et de réflexion que les équipes mettent en place pour les enfants au sein de leur établissement.

Il met en pratique la charte nationale du jeune enfant promouvant un accueil de qualité et bienveillant qui respecte la diversité de chaque enfant et de sa famille. Cette charte va être intégrée à chaque étape des projets d'établissement.

Ce travail conséquent aboutira en 2024.



### ■ Réactualisation des fiches de postes des professionnels du service Petite enfance

Dans le souci d'offrir un cadre clair et structuré aux agents, les fiches de poste des professionnels du service Petite enfance ont été réactualisées.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec les directrices de crèches et en lien avec le service des Ressources Humaines. L'objectif étant de s'inscrire dans une démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

Ce processus a permis de :

- clarifier les missions et responsabilités de chaque poste
- adapter les compétences requises aux besoins actuels et futurs du service
- assurer une meilleure adéquation entre les profils des agents et les postes occupés.

Cette réactualisation vise à améliorer l'efficacité du service tout en favorisant le développement professionnel des agents.

### ■ Réactualisation des protocoles de soins communs à toutes les crèches

Ce travail a été réalisé par les 3 directrices des crèches et en collaboration avec le référent santé et inclusif.

Initialement rédigé avec les services de PMI (2018), le livret de sécurité a été mis à jour.



### ■ Projet de fusion entre la crèche familiale et le multi-accueil collectif

À la suite de l'arrêt, fin 2022, du projet de création d'une grande crèche, et avant que la collectivité ne se lance dans un nouveau projet de création de crèche plus ambitieux, il a été travaillé un projet intermédiaire.

Le projet proposé consistait en la fusion du multi-accueil et de la crèche familiale, avec pour objectif de créer une organisation fonctionnelle de grande crèche en installant une structure modulaire conforme aux normes des Architectes des Bâtiments de France (ABF) entre le multi-accueil et le Relais Petite Enfance (RPE).

De plus, il était urgent d'assurer la continuité du service de la crèche familiale actuelle afin de maintenir l'accueil familial après le 31 décembre 2023, date d'échéance du bail de location. Une organisation temporaire a été proposée pour répondre à cette exigence. Un travail de partenariat avec les services DPMI et CAF a démarré.

Ce projet visait à optimiser les structures existantes tout en répondant aux besoins immédiats et futurs des familles du territoire.

### ■ Mise en place du dispositif REAAP : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents au sein des crèches

Il vise à mettre à la disposition des parents un ensemble de ressources, d'informations, et de services pour les soutenir dans l'éducation de leurs enfants.



Depuis plusieurs années, des actions « ateliers des parents » et « café des parents » avec rencontres thématiques étaient mises en œuvre au sein des 3 crèches. Elles sont dorénavant déclarées auprès de la CAF Essonne et rentrent dans un engagement de soutien et d'accompagnement à la parentalité.

- 4 « cafés des parents » autour de thèmes éducatifs de janv. à nov. sur les thèmes du sommeil, de la motricité libre (x2) et l'acquisition de la propreté (participation d'une moyenne de 7 familles / rencontre)
- 5 ateliers parents enfants de fév. à déc. sur les thèmes de la musique, la motricité et le transvasement (participation d'une moyenne de 7 enfants et leurs parents / atelier) et découverte-immersion sensorielle sur les thèmes : polaire, plage-mer et Afrique-musique.



### Formation continue des équipes

La formation continue en Petite enfance est obligatoire et s'inscrit dans un cadre de prévention et de protection des enfants accueillis, garantissant ainsi la qualité des services fournis.

Deux journées pédagogiques par crèche ont été organisées.

<b>MAC Dourdan</b>	PSC1 (Premier Secours Civiques niveau 1) et EPI (Incendie)	ADPC 91	19/07/23
	Poser des règles et des limites aux enfants accueillis en crèche	HORIZON	29/11/23
<b>CF Dourdan</b>	PSC1 (Premier Secours Civiques niveau 1) et EPI (Incendie)	ADPC 91	30/08/23
	Dire au revoir à l'actuelle crèche familiale	Formatrice CCDH	19/07/23
<b>MACF Saint-Chéron</b>	Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant	Planète Enfance	05/07/23
	L'accompagnement à la parentalité	Formatrice CCDH	15/11/23

Avec la chargée de l'accompagnement transversal des équipes et des directrices, des Groupes d'Analyse des Pratiques (GAP) se sont tenus à raison de 2 heures par mois, pour un total de 10 séances par an et par profession. Ces sessions ont permis d'optimiser les pratiques professionnelles,

de développer des compétences et de trouver collectivement des solutions opérationnelles au service des enfants et des familles (conformément aux articles R2324-29 et R2324-37). En tout, cela représente 109 heures de formation pour le service Petite enfance.

# L'Enfance (3-13 ans)

La CCDH gère 5 centres de loisirs ou Accueil Collectif de Mineurs (ACM) : « La Garenne » à Dourdan, « Les Sangliers » à Saint-Chéron, « La Marelle » à Corbreuse, « Le Diabolo » aux Granges-Le-Roi et « Les Écureuils » à Sermaise.

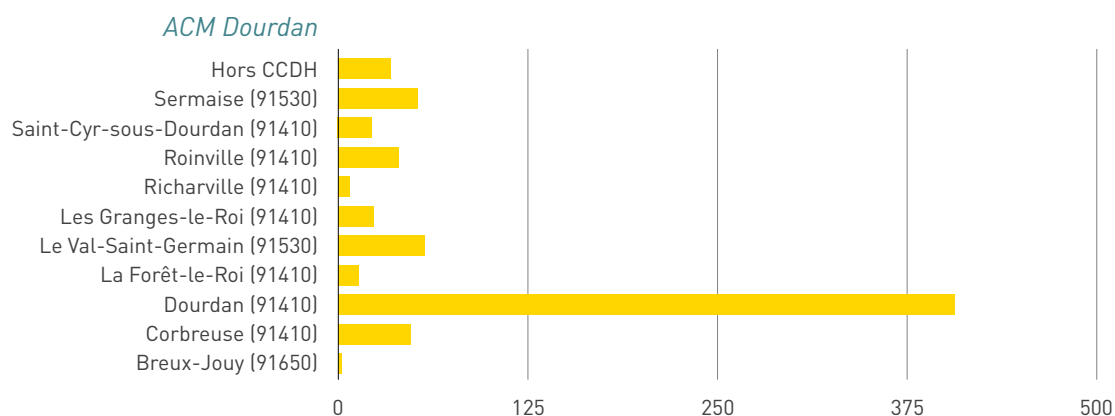
## Fréquentation des centres de loisirs

2023	Dourdan		Saint-Chéron		Les Granges-Le-Roi		Corbreuse		Sermaise
	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri	Extra	Péri
Activités									
Nombre de jours ouverts	37	71	37	71	37	52	36	52	37
Capacité d'accueil	140		120		40		50		40
Nombre d'enfants différents accueillis	340	478	270	315	99	99	113	125	105
Nombre d'enfants inscrits handicap	7	11	0	0	1	0	1	0	1
Taux occupation réel %	62,5	39	59	33	59	33	56	38	65

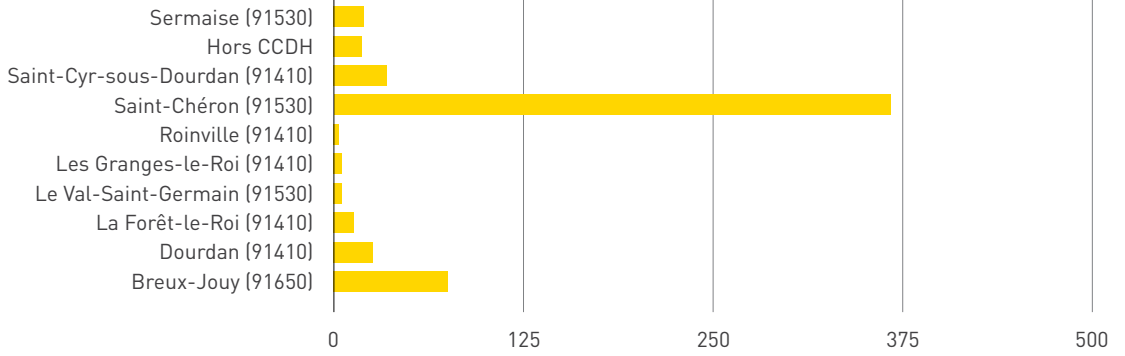
Péri = temps des mercredis

Extra = temps des vacances scolaires

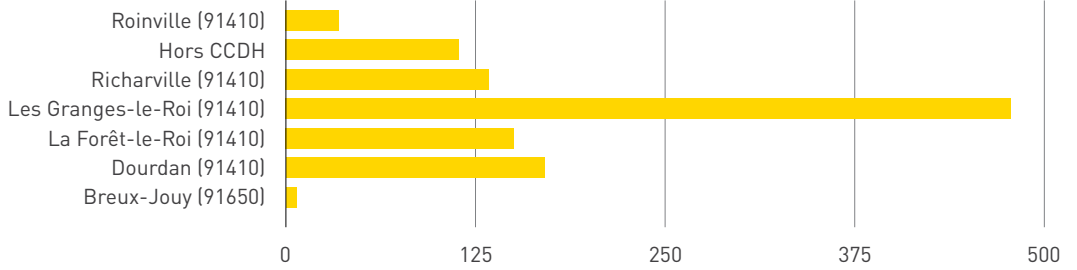
## Fréquentation des ACM par commune



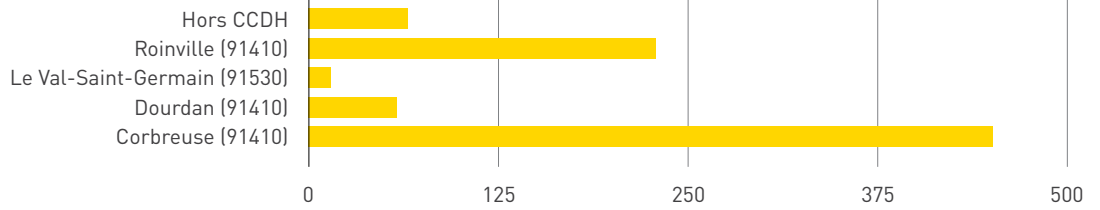
*ACM Saint-Chéron*



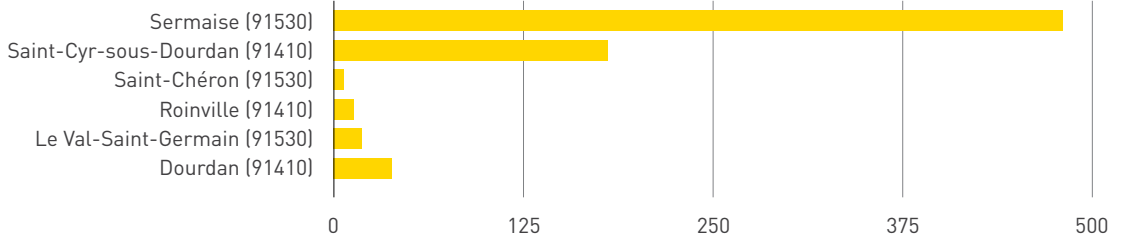
*ACM Les Granges-le-Roi*



*ACM Corbreuse*



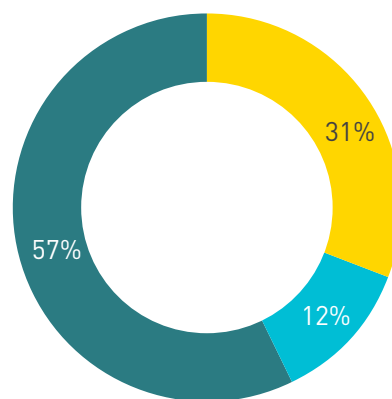
*ACM Sermaise*



### Coût de fonctionnement « temps des mercredis » des 5 ACM

Dépenses	609 209,26 €
Participations des familles	187 608,25 €
Recettes CAF	71 298,72 €
Reste à charge CCDH	350 302,29 €

Coût de fonctionnement « temps mercredi »  
par enfant et par an : **1 603,18 €**

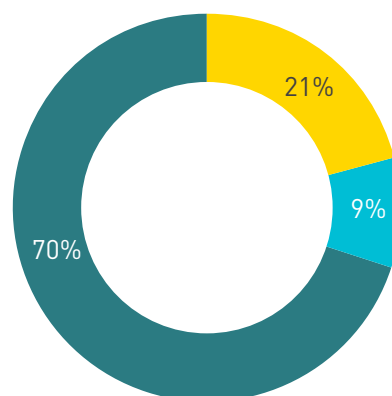


■ Participation des familles  
■ CAF ■ CCDH

### Coût de fonctionnement « temps des vacances » des 4 ACM

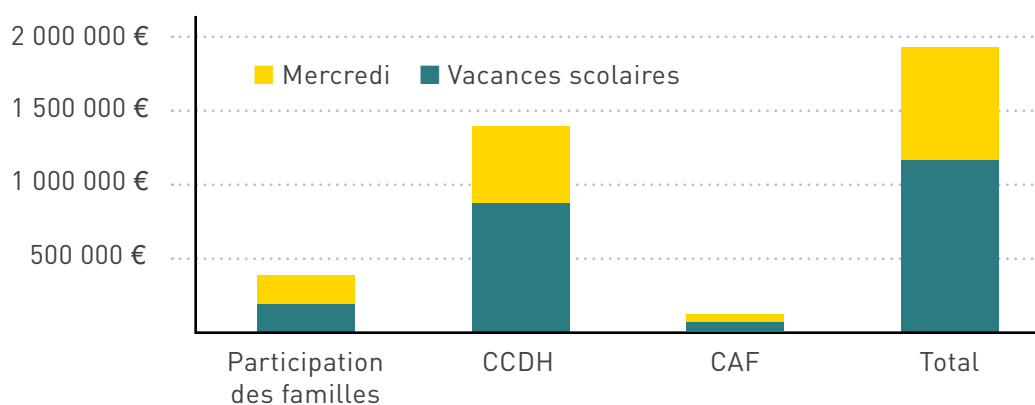
Dépenses	918 229,56 €
Participations des familles	192 849,17 €
Recettes CAF	78 460,03 €
Reste à charge CCDH	646 920,36 €

Coût de fonctionnement « temps des vacances »  
par enfant et par an : **2 700,68 €**



■ Participation des familles  
■ CAF ■ CCDH

### Répartition des coûts de fonctionnement des 5 ACM en 2023



## Axe de travail sur l'Enfance

### ■ Ecrire un nouveau règlement des ACM

L'élaboration du règlement a été menée en conduite de projet, impliquant une collaboration entre la direction du service Enfance, les directeurs et les secrétaires du guichet unique.

Ce travail collaboratif a permis de clarifier les règles de fonctionnement spécifiques des ACM en explicitant les aspects opérationnels répondant aux problèmes de terrain. Il offre un cadre de travail pour tous.

Ce règlement complète la législation des ACM et le cadre éducatif, et constitue un cadre fonctionnel établi par la CCDH.

Il s'adresse aux mineurs accueillis, à leurs responsables légaux (familles, tuteurs), au personnel (animateurs, technique, personnel de cantine et de ménage), ainsi qu'aux autorités administratives (Direction Enfance, DG, Président, DDSN).

### ■ Formation auprès des directeurs et animateurs

Le service Enfance est rentré dans un plan de formation porté par la Chargée de mission Qualité éducative en Accueils collectifs de Mineurs, et responsable du bureau jeunesse des services de la Direction départementale de l'éducation nationale de L'Essonne.

Elle est intervenue pour une première formation « la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) » le 16/11/2023 à Dourdan.

L'objectif étant de remettre à jour ces connaissances, de développer des compétences et d'acquérir des savoirs visant à améliorer la qualité éducative et la sécurité affective et physique des enfants accueillis dans les équipements communautaires et communaux.

Ces formations sont au service des agents, des services mutualisés : 17 directeurs et animateurs référents y ont participé.



### Formation continue

Avec la chargée de l'accompagnement transversal des équipes, les groupes d'analyse de pratique se sont poursuivis à un rythme de deux heures par mois pour les directeurs et leurs adjoints, soit un total de 10 séances par an.

Les équipes d'animateurs des centres de loisirs de Dourdan et de Saint-Chéron ont bénéficié de 10 séances d'une heure et demie chacune par an. Ainsi, le service enfance a totalisé 50 heures de formation annuelle, apportant une réelle plus-value pour les équipes en termes de compétences.

### ■ Contrôle d'un centre de loisirs par les services de la SDJES

À la demande de la CCDH, les services PMI et SDJES ont effectué une visite du centre de loisirs « La Garenne » le 25 janvier 2023 afin d'obtenir leur avis sur la capacité d'accueil de cet équipement et de résoudre deux autorisations contradictoires. Cette visite a clarifié la capacité d'accueil de ce centre avec 130 enfants, au lieu de 136 et 210.

Ce contrôle a permis d'identifier des axes d'amélioration dans l'organisation de cet ACM pour mieux servir les enfants. La réduction de la capacité d'accueil a entraîné une déssectorisation des communes sur les ACM et une réflexion sur l'augmentation de la capacité d'accueil des centres de Sermaise et Les Granges-le-Roi.



### ■ Activités et festivités

Des activités et temps festifs sont programmés tout au long de l'année. Des animateurs mettent en place des projets par thème au service des enfants. Cette année, et selon les centres, il y a eu des projets mangas, handisport, poney club, potager, jeux de société, maquettes, intergénérationnel...

L'année est ponctuée par les fêtes calendaires et les saisons. Des spectacles sont programmés 2 fois par an pour le grand plaisir des enfants.

## Finalisation du projet éducatif communautaire

Un travail avec les élus sur l'éducatif a démarré en mars 2022, et a abouti le 19/04/2023 lors de la commission Enfance – Petite enfance où les élus ont présenté leur projet éducatif communautaire aux professionnels, dont le but est de créer une vision transversale de l'éducation sur les équipements dont ils ont la gestion.

Un événement festif a été organisé le mardi 9 mai 2023 pour célébrer le projet éducatif dans le cadre historique de la cour du château de Dourdan. Une visite guidée a été proposée à tous les membres des équipes Enfance et Petite enfance, ainsi qu'aux élus de la commission. Ce moment d'échange et de partage s'est conclu autour d'un verre convivial (70 agents présents et élus).

# Le chargé de coopération CTG



## CTG CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La CCDH a conventionné en 2021 une Convention Territoriale Globale (CTG) avec la CAF de l'Essonne. Cette convention fixait les objectifs stratégiques de la branche famille du territoire jusqu'en 2025. Portant sur les domaines de la Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Parentalité et Accès aux Droits, ce document permet, entre autres, une coopération accrue entre les acteurs du territoire.

De plus, les objectifs étant coconstruit avec la CAF, les possibilités de subventionnement d'investissement et de fonctionnement s'en sont vues améliorées sur cette période.

Parmi les objectifs, il y avait la création d'un poste de chargé de coopération CTG, financé à 100% par la CAF, ayant pour but d'animer cette convention, de continuer le travail de diagnostic et de dialogue entre les acteurs.

Par son Conseil communautaire du 6 juin 2023, la CCDH a acté à l'unanimité la création de ce poste pour le 1<sup>er</sup> août 2023.

De retour après deux ans de disponibilité pour motif personnel, cette mission a été confiée à un agent bien connu sur l'ensemble du territoire de part ses anciennes missions au sein du service Enfance de la CCDH. Il est rattaché directement à la Direction générale de la collectivité.

Sur cette fin 2023, au-delà des nombreux diagnostics réalisés pour aider les services dans leurs organisations, le chargé de coopération a pu établir un dialogue quotidien des acteurs autour des compétences de la CCDH. Il est devenu rapidement l'interface principale entre les collectivités du territoire et la CAF de l'Essonne, fluidifiant ainsi la communication.

Sur le dernier trimestre, il a pu être à l'origine d'une réorganisation des services de Prévention spécialisée, délégués par la CCDH et le Conseil départemental à l'Association d'Appui à la Participation, à l'Inclusion Sociale et Environnementale (AAPISE).

Le chargé de coopération est ainsi également devenu l'agent de liaison entre les éducateurs et les deux financeurs. Cette réorganisation a pu permettre une meilleure coordination et répartition des missions sur l'ensemble du bassin de vie de Dourdan à Breuillet, créant, de fait, une action collégiale des élus et des services Jeunesse.

L'objectif est clair : stopper l'escalade de la violence intercommunale entre les jeunes, notamment autour des villes traversées par le RER C.



**Sur 2024, son rôle sera de :**

- matérialiser cette réorganisation de la prévention spécialisée par une convention fonctionnelle entre la CCDH, le CD91 et l'AAPISE
- centraliser, planifier, réaliser, suivre l'ensemble des demandes de subventions auprès de la CAF et de la MSA
- cataloguer les autres possibilités de subventionnement

- initier et coordonner le renouvellement de la CTG pour la période 2025/2029
- renforcer l'image de la CCDH auprès des acteurs de la branche famille et sociale sur le territoire
- soutenir les services communaux qui le souhaitent dans leur ingénierie
- continuer son rôle d'ingénierie auprès des services de la CCDH.

**1** table ronde  
jeunesse-prévention

entre les acteurs  
communaux / départementaux  
et gendarmerie



**19** réunions  
animées

**8** dossiers de  
subventions



**3** réunions de soutien  
aux communes pour leurs  
appels à projets CAF



**5** diagnostics de  
service à  
la population



**11** visites  
de services  
dans d'autres collectivités

# L'accueil des gens du voyage

La gestion des aires d'accueil des gens du voyage a été confiée en 2015 au SYMGHAV, établissement public de coopération intercommunale, créé en 1994.

Son objectif est de permettre aux collectivités adhérentes de confier à une équipe de professionnels du service public la conception, la gestion des aires d'accueil et de toute autre forme d'habitat pour les gens du voyage (terrains familiaux, grands passages, etc.).

La CCDH dispose d'une aire d'accueil intercommunale, située à Dourdan et proposant 20 places.

À la suite de problèmes d'infiltration et pour des raisons évidentes d'insalubrité en accord avec les institutions concernées, l'aire a fermé le 31 janvier.

Les travaux menés par la CCDH ont permis de rouvrir l'aire le 15 septembre et d'y établir certains voyageurs installés de manière illicite sur la commune (demande de la Préfecture et de la mairie).

Différentes interventions ont été réalisées sur site en 2023 :

- Réparation et changement de la robinetterie de certains blocs sanitaires
- Entretien général de l'aire et des espaces verts
- Gestion des dépôts sauvages
- Vérification périodique annuelle des installations électriques (6 coffrets)



- Vérification et entretien annuels des éclairages extérieurs
- Opération de curage des canalisations
- Réparation des clôtures
- Réparation d'une fuite sur le compteur d'eau

En parallèle de la gestion locative et technique d'aires d'accueil, le SYMGHAV propose un accompagnement socio-éducatif aux familles qui ont fait le choix de stationner sur les aires d'accueil. En parallèle, les enfants en âge d'être scolarisés et inscrits au CNED se sont vus proposés un soutien scolaire.

Le SYMGHAV a participé à la 16<sup>e</sup> journée nationale de l'accueil des gens du voyage, pour étudier les pistes de mise en place d'un mode de consommation plus sobre qui favorise les économies.



# 04 PART.

## UNE INTERCO' DYNAMIQUE & ATTRACTIVE

### Renforcer l'attractivité du territoire

La Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH) vise à dynamiser le tissu économique local en répondant aux besoins des petites et moyennes entreprises et des petites et moyennes industries. Elle a pour objectif de renforcer l'attractivité du territoire et favoriser un tissu commercial riche.

#### **2 990 entreprises de toutes tailles et de tous secteurs sont hébergées sur le territoire du Dourdannais en Hurepoix.**

Toutes sont enregistrées, mais elles ne sont pas toutes en activité sur le territoire. Pour l'année 2023, les chiffres de création d'entreprises sont restés stables par rapport à 2022. En 2023, environ 334 entreprises ont été créées, tandis que 174 ont disparu, comparé à 348 créations et 152 disparitions en 2022.

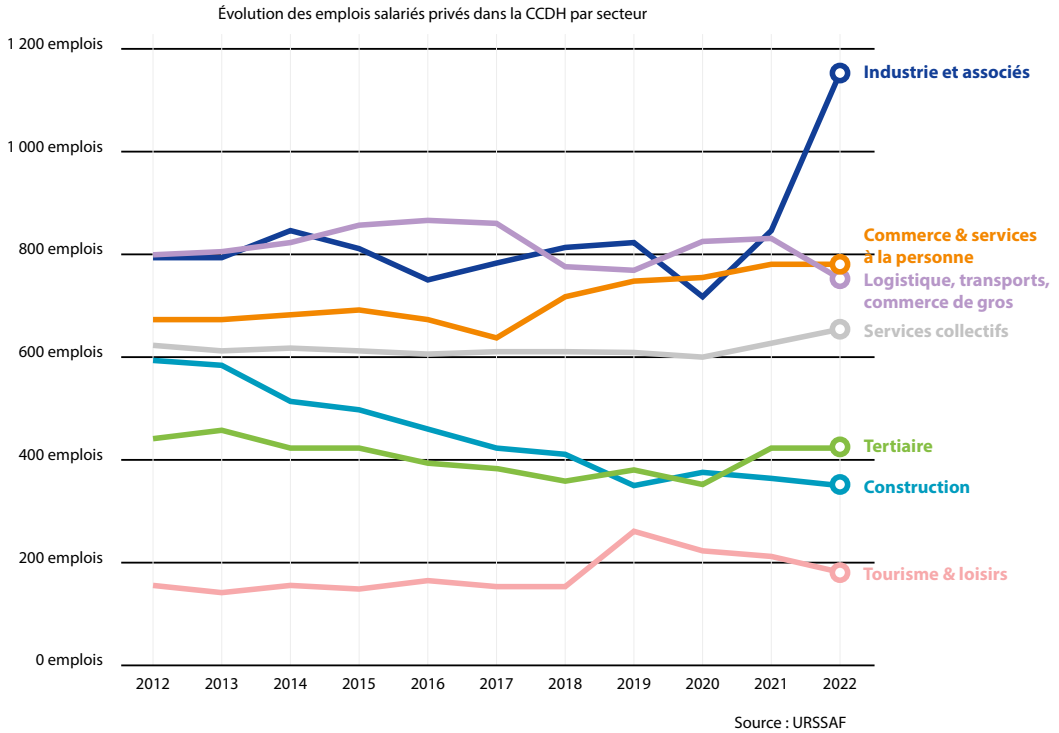
Le territoire de l'intercommunalité est marqué par une forte proportion d'entreprises sans salariés et TPE (1 à 9 salariés) : 95 % des établissements de la CCDH ont moins de 10 salariés, en cohérence avec la typologie essonnoise.

Au total, ce sont plus de 6 897 personnes qui travaillent sur le territoire.

Depuis le début des années 2010, sur le territoire de la CCDH, le secteur de la construction (BTP et artisanat) connaît une perte marquée et continue d'emplois. En dépit d'un rebond en 2020 et 2021, le secteur de la logistique est désormais le troisième secteur en termes d'emplois sur le territoire.

En revanche, le commerce affiche un développement continu depuis 2017. L'industrie, quant à elle, montre une reprise grâce aux filières déjà présentes sur le territoire, avec une augmentation notable de 403 emplois salariés privés entre 2017 et 2022.

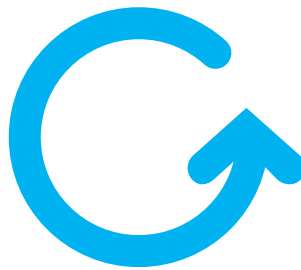
Bien que le secteur tertiaire soit peu présent sur la CCDH, son développement est proportionnel aux autres secteurs. Le tourisme, cependant, se distingue par un nombre d'emplois supérieur à la moyenne départementale. Depuis 2020, une forte dynamique de développement de l'emploi, notamment industriel, est également observée.



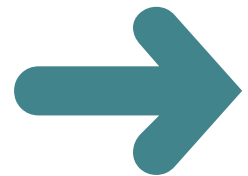
### Mobilités professionnelles du territoire :



**4 223 personnes**  
travaillent  
mais ne résident  
pas sur la CCDH



**2 674 personnes**  
résident et travaillent  
sur la CCDH



**9 008 personnes**  
résident  
mais travaillent en  
dehors de la CCDH

### En 2023, 5 entreprises ont été distinguées

#### Papilles d'or par la CCIE

- 4 papilles Beer's not dead dans la catégorie caviste
- 3 papilles La table de Blanche dans la catégorie restauration traditionnelle
- La pâtisserie de Rebecca dans la catégorie Bons plans gourmands

#### 2 lauréats des 91 d'or du MEDEF

- Cartonages du Val d'Orge pour le prix de l'inclusion
- Optic for Good pour le prix de l'innovation sociale

# Soutenir le développement économique

## Aide à la création d'entreprise

En 2023, la CCDH a intensifié ses efforts pour soutenir la création d'entreprises, en accordant une attention particulière aux porteurs de projets. Vingt-deux entrepreneurs ont bénéficié de rendez-vous individualisés, permettant un

accompagnement personnalisé pour concrétiser leurs initiatives. De plus, des rendez-vous hebdomadaires sont organisés avec José Correia, vice-président en charge du Développement économique, afin d'aller à la rencontre des entreprises du territoire.

## Accompagnement du quotidien et de la croissance des entreprises

### **Temps fort conviviaux et networking**

L'année a débuté le 19 janvier 2023 par les vœux aux acteurs économiques au Belambra à Dourdan.

Elle s'est poursuivie avec l'organisation d'Entreprises à la rencontre de vos voisins le 29 juin au centre aquatique Hudolia. Une soirée riche en rencontres et en convivialité. Par la suite, un concours de pétanque s'est tenu entre acteurs économiques du territoire, le 7 juillet 2023.

Le 16 octobre 2023 a eu lieu la rentrée économique à la Grange de Malassis, à Roinville.

Enfin, grâce au partenariat avec le Congrès de l'Optique Lunetterie Durable (COLD), le 6 novembre 2023, a eu lieu le premier colloque national sur l'écologie dans l'industrie de l'optique lunetterie, organisé au Domaine de Normont, par l'association RecyclOptics.



**En 2023, plusieurs initiatives** ont été mises en place pour soutenir les entreprises locales et les porteurs de projets sur le territoire de la CCDH. Parmi celles-ci, des ateliers d'information ont été organisés, tels que « Transformer la fin du ticket de caisse en opportunité » le 25 septembre à la CCDH, et « La RSE de l'entreprise » le 5 octobre à Saint-Chéron. Un autre atelier intitulé « Aménager sa vitrine » s'est tenu le 27 novembre à Corbreuse.

En outre, deux réunions d'information collectives sous l'égide du programme « 321 Créez » ont été conduites pour faciliter la création d'entreprise, apportant des conseils pratiques et des orientations aux futurs entrepreneurs.

De plus, en 2023, la CCDH a mené plusieurs actions en partenariat avec le réseau CLEE pour renforcer les liens entre le monde éducatif et les entreprises locales. Une action dans le collège du Pont de Bois à Saint-Chéron, le samedi 2 décembre avec la participation de la CCDH aux forums des métiers et des ateliers d'initiation à la création d'entreprises.

La CCDH a organisé des actions pour la Semaine de l'industrie avec la visite, le 30 novembre, de l'entreprise Senior Calorstat pour une classe de l'établissement Nikola Tesla de Dourdan.

### Soutien au commerce de proximité

En 2022, la carte cadeau « Petitscommerces Dourdanais » réservée aux magasins de proximité du territoire, a connu un développement notable. En attirant du trafic dans les boutiques physiques, cette carte permet de développer concrètement l'activité des artisans et commerçants.

Près de 61 commerces sont inscrits au programme, avec 504 cartes achetées pour un montant total de 17 275 euros. En 2023, la CCDH a offert des cartes cadeaux petits commerces pour le Noël des enfants agents ainsi que les villes de Corbreuse et Dourdan pour le Noël de leurs agents.



### Les partenariats conventionnés

La CCDH a développé des partenariats dans la durée avec différents acteurs de l'accompagnement des entreprises, formalisés au travers de conventions d'objectifs et de moyen.

#### ■ CCI Essonne

La CCI Essonne, institution publique dédiée au développement économique des entreprises du département, propose une gamme de services incluant la formation, l'accompagnement des entrepreneurs, ainsi que le soutien à l'innovation et à l'internationalisation.

Elle organise également des ateliers thématiques et des réunions d'information collectives pour les TPE, PME et commerçants du territoire. La CCIE est par ailleurs coorganisatrice d'« Entreprises, à la rencontre de vos voisins ».

### ■ La CMA IDF Chambre des Métiers et de l'Artisanat IDF

La CCI Essonne valorise l'artisanat, l'économie locale et le territoire du Dourdannais en mettant en avant les entreprises artisanales et leurs contributions à la Région. Elle se consacre à la communication et à l'accompagnement de ces entreprises pour l'obtention de labels et certifications, renforçant ainsi leur crédibilité et leur visibilité.

De plus, elle organise des manifestations territoriales, visant à récompenser, visiter et promouvoir les entreprises artisanales, avec la participation d'élus locaux, afin de célébrer et soutenir l'innovation et le savoir-faire artisanal du Dourdannais.

### ■ Initiative Essonne

Pour l'année 2023, Initiative Essonne a permis d'accompagner 9 projets sur le territoire, 7 projets ont ainsi pu bénéficier

d'un prêt d'honneur pour un montant total de 111 000 €. Ce qui représente plus de 2 millions réinjectés dans l'économie locale et la création de 16 emplois.

### ■ Essonne Développement

En 2023, Essonne Développement a accompagné la CCDH dans la réflexion sur le devenir des zones d'activité, en complément de l'inventaire réalisé à la fin de l'année par la Banque des Territoires.

### ■ GEHU

LE GEHU est une association de chefs d'entreprise intervenant sur le territoire de la CCDH. Le GEHU favorise le développement économique et sociétal de ses membres par l'intérêt porté aux métiers et activités de chacun.



# L'aide à l'emploi des jeunes



Partenaire historique de la CCDH, la Mission Locale des 3 Vallées (ML 3Vallées), est un **service public destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire**. Son objectif principal est l'insertion sociale et professionnelle du jeune.

Le territoire de compétence et de responsabilité de la mission Locale des 3 Vallées est composé de 70 communes et s'étend de Mérobert à Montlhéry du sud au nord, et de Limours à Brétigny de l'ouest à l'est. Le siège est basé à Brétigny-sur-Orge, son antenne locale est à Dourdan.

2023 a été l'année de la renaissance puisque la ML 3Vallées s'est vu décerner le Label national du réseau des Missions Locales. Cette reconnaissance est le fruit du travail et de l'investissement des équipes toujours très impliquées.

Pourtant, au même moment, la région Ile-de-France a décidé de réduire de moitié le budget alloué aux missions locales franciliennes.

C'est un manque à gagner très important pour le ML 3Vallées qui perd 170 000 € en 2023. Et les perspectives financières du Département ne sont pas plus florissantes avec une baisse de 40 000 € pour 2024.

## Chiffres pour la CCDH

- 3 152 jeunes de 15-24 (Insee 2020)
- 1 297 jeunes 15-24 ans actifs (Insee 2020)
- 989 jeunes actifs 15-24 ans occupés (Insee 2020)
- 340 jeunes actifs 15-24 ans non occupés (Insee 2020)
- 333 jeunes accompagnés par la ML 3Vallées dont 134 nouveaux (2023)

## Ressources d'insertion mobilisées en faveur des jeunes

- 318 542 € alloués aux jeunes de la CCDH
- 3 190 € pour 21 jeunes dans le cadre du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes
- 29 504 € pour 28 jeunes dans le cadre de l'allocation PACEA
- 6 302 € pour 16 jeunes dans le cadre de l'allocation Garantie Jeunes
- 7 336 € pour 55 jeunes au titre des chèques mobilités de la région Ile-de-France
- 151 022 € d'aides aux entreprises
- 32 employeurs partenaires

## Chiffres clés en 2023

- Taux d'insertion corrigé : 63%
- Nombre d'entretiens / ateliers : 3 670
- Nombre de jeunes entrés en emploi : 108
- Nombre de jeunes entrés en alternance : 21
- Nombre de jeunes entrés en formation : 60
- Nombre de jeunes entrés en scolarité : 11



# L'aménagement numérique

Le Département de l'Essonne fait du numérique une priorité. Il s'y est engagé depuis 2016 avec la création du syndicat mixte ouvert Essonne numérique, dans le but de déployer un Réseau d'Initiative Publique sur 123 communes du sud de l'Essonne, en complémentarité du déploiement des opérateurs privés.

90 millions d'euros ont été alloués à ce projet de grande envergure, visant à déployer la fibre optique sur l'ensemble du territoire Essonne numérique, tout en prenant en compte les spécificités locales essonniennes et les priorités préalablement fixées par les intercommunalités membres du projet.

La CCDH fait partie de cette transition vers le numérique.

La couverture fibre optique du territoire est effective à plus de 95%. Les 5% restants concernent des problématiques spécifiques qui relèvent généralement d'un traitement au cas par cas.



## Déploiement des communes

Communes CCDH	Sites éligibles fibre optique au 31/12/2023
Breux-Jouy	644
Corbreuse	883
Dourdan	6 446
La Forêt-le-Roi	238
Le Val-Saint-Germain	776
Les Granges-le-Roi	501
Richarville	223
Roinville	617
Sermaise	857
Saint-Chéron	2 922
Saint-Cyr-sous-Dourdan	640
<b>Total général</b>	<b>14 747</b>

Soit 388 de plus qu'en 2022

Communes CCDH	Sites raccordés fibre optique au 31/12/2023
Breux-Jouy	343
Corbreuse	423
Dourdan	2 812
La Forêt-le-Roi	1
Le Val-Saint-Germain	495
Les Granges-le-Roi	294
Richarville	130
Roinville	372
Sermaise	462
Saint-Chéron	1 297
Saint-Cyr-sous-Dourdan	345
<b>Total général</b>	<b>6 974</b>

Soit 513 de plus qu'en 2022

# Le centre aqualudique Hudolia

Après deux années de prise en main et la remise en état de l'équipement, les priorités pour 2023 ont été la continuité de l'amélioration des équipements et le développement de la partie commerciale.

Le hammam a été fermé au public pour des travaux de remise aux normes de l'éclairage en janvier ainsi que pour le changement de diamètre du réseau vapeur en novembre 2023.

Plusieurs fuites sur le réseau ECS ont été résolues en interne par le biais de soudure. La CCDH a pris en charge les travaux suivants :

- Remise en état du système solaire
- Echangeur du ballon solaire : 2 443 € HT
- Travaux de recherches de fuite sur le déshumidificateur : 11 820,93 € HT
- Réparation de fuites provenant du toit
- Mise aux normes de l'éclairage de la partie douches : 2 667,50 € HT

La fréquentation de l'année 2023 est de 115 608 personnes dont 36 288 entrées unitaires, 17 387 cartes d'abonnements et 26 412 avec un PASS.



A la fin de l'année 2023, nous avons 603 abonnés PASS avec une forte hausse au 4<sup>e</sup> trimestre. Elle s'explique par les nouvelles formules proposées depuis septembre 2023.

Leur simplification, l'amélioration de la qualité de service ainsi qu'une plus grande communication auprès des usagers ont permis d'avoir de nouvelles adhésions.



Pour les scolaires, 551 séances ont été organisées pour les élèves de primaire et 205 pour les élèves du secondaire.

L'école de natation a vu son nombre d'inscrits augmenter, passant de 134 de janvier à juin, à 146 de septembre à décembre.

Le Club de Natation de Dourdan (CND) est accueilli tout au long de l'année (hors juillet et août) soit environ 2 280 personnes :

- Séances hebdomadaires (5 jours sur 7)
- Stages durant les vacances scolaires
- Compétitions (février et décembre)

Suite à leur demande, Hudolia leur a mis à disposition une partie de la salle de réunion pour leur permettre d'y entreposer une armoire ainsi qu'une table.

La Retraite Sportive vient tous les jeudis (hors vacances scolaires) dans le cadre d'un cours d'aquagym.

Si la satisfaction de la clientèle est une priorité, la propreté et la pérennisation des installations sanitaires sont essentielles. En maintenant un environnement propre et fonctionnel, Hudolia garantit le confort et le bien-être des usagers, renforçant ainsi leur expérience et leur fidélité.



Le chiffre d'affaires est de 815 581,45 €.

# Promouvoir le tourisme



**La politique touristique de la CCDH est réalisée par le biais de Dourdan Tourisme dans le cadre de la convention d'objectif avec cet établissement.**

L'année 2023 a été marquée par des modifications d'horaires d'ouverture au public à partir du mois de mai avec la fermeture des dimanches de février à avril inclus. En parallèle, les mercredis et samedis (jour d'affluence), l'accueil se fait en continu toute la journée.

## Accueil et boutique

Près de 5 395 visiteurs sont venus à Dourdan Tourisme en 2023 soit une baisse de 34 % par rapport à 2022 sûrement à trouver avec la modification des horaires d'ouverture de l'accueil fermé les jeudis et vendredis matin et les dimanches d'octobre à avril inclus. La boutique a réalisé un chiffre d'affaires de 8 803 €

## Commercialisation

Près de 145 groupes ont été accueillis pour participer aux visites guidées et ateliers pédagogiques proposés par Dourdan Tourisme soit 3 337 visiteurs répartis en 145 groupes.

31 groupes d'adultes ont été accueillis dont 32 % venant de l'Essonne et le reste des autres départements franciliens. 114 groupes d'enfants ont été accueillis dont 110 groupes scolaires dont 44 classes de Dourdan.

Soit une recette du service commercialisation des groupes de 34 021,90 €.

Près de 9 ateliers pédagogiques et 3 types de visite ont été proposés : les ateliers blason et tournoi rencontrent le plus de succès ainsi que la visite du château.



### Visites à thème

Un cycle de 4 visites « Le Dourdannais au fil des saisons » a été organisé sur différentes communes du territoire. Malgré l’affichage et la communication via les communes concernées ainsi que sur les supports de Dourdan Tourisme et de la CCDH, cette animation a connu une très faible fréquentation.

La visite du 26 août a été annulée, faute d’inscrits, avec seulement 13 participants en tout.

La visite Echappée nature en Essonne « De fleur en fleur, le Dourdannais entre champs et forêts » a eu lieu le 14 mai avec 5 personnes. Là encore, une faible fréquentation a été observée alors que les visites sur le patrimoine bâti mobilisent toujours le public.

Des visites de l’abbaye de l’Ouvé ont été proposées sur deux dates (21 mai et 2 juillet). Elles ont affiché complet avec 60 personnes.

### Événementiel

Fort de ses sentiers en pleine nature, la CCDH et Dourdan Tourisme ont lancé le 15 avril le label base VTT lors d’une journée « Le Dourdannais en VTT » avec un circuit-découverte du territoire et une initiation au vélo pour les plus petits.

Un escape game a été organisé les 30 juin et 26 août à la ferme des Tourelles de Saint-Cyr-sous-Dourdan en partenariat avec l’association Saint Cyr et patrimoine : le jeu a affiché complet.



Autres événements organisés à Dourdan :

- le vide-greniers de la Foire Ventôse,
- la plantation participative de vignes du vignoble des 800 ans,
- la Fête Médiévale avec un tournoi nocturne,
- l’animation Lavois et berges en Fête : 10 juin au 10 septembre,
- le Marché des potiers 24 et 25 juin,
- l’exposition photos sur la forêt dans le Dourdannais « Promenons-nous dans les bois » avec les Capteurs d’images de Roinville,
- les Journées Européennes du Patrimoine,
- la Saint Félicien dans le cadre de la Fête de l’automne,
- les visites jumelées Découverte du Moyen Age Dourdan/Etampes le 11 octobre,
- la soirée escape game Halloween au Musée du château : 31 octobre.

# 05 PART.

## UNE INTERCO' RESPONSABLE & DURABLE

### Le Plan Climat Territorial (PCAET)

Après son adoption définitive par le Conseil Communautaire le 20 septembre 2021, le PCAET est entré en phase de mise en œuvre.

Pour l'année 2023, les principales réalisations concernent les axes :

- Rénover et construire des bâtiments plus économes en énergie
- Se déplacer plus facilement, mieux et moins
- Consommer et produire autrement
- Impliquer largement pour faire de la transition énergétique l'affaire de tous



#### • Bornes électriques

En 2023, la CCDH a inauguré des bornes de recharge électriques installées sur les parkings des gares de Sermaise, Dourdan, et Saint-Chéron. Au total, la collectivité a financé l'installation de dix bornes : quatre à Dourdan, quatre à Saint-Chéron, et deux à Sermaise, pour un montant total de 65 000 €. Fabriquées en France par l'entreprise essonnoise Wattpark, elles sont gratuites pour les utilisateurs jusqu'à fin 2024.

Elles permettent aux voyageurs qui empruntent le train pour aller travailler de laisser leur véhicule se recharger durant la journée, en toute sécurité.

Les bornes installées seront prochainement utilisables avec n'importe quelle carte de recharge (Izivia, Chargemap, etc.), sans avoir à utiliser l'application.

Par la suite, la CCDH prévoit de financer l'installation de bornes dans chacune des 11 communes du territoire, ainsi que l'équipement des zones d'activités avec des bornes de recharge plus puissantes que celles situées près des gares, afin de permettre une charge plus rapide. Entre 20 et 25 bornes supplémentaires seront installées dans les prochaines années.

Par ailleurs, la CCDH s'est progressivement dotée de véhicules électriques et hybrides pour remplacer ses véhicules thermiques : 12 pour le CIAS et 6 pour le SSIAD.

#### • L'agence ALEC Ouest Essonne

Acteur local de la transition énergétique, l'ALEC Ouest Essonne accompagne les communes dans la maîtrise des énergies et le développement des énergies renouvelables.

Afin de réduire son impact carbone, ses coûts énergétiques et améliorer le confort des occupants, la commune de Saint-Cyr-sous-Dourdan a, par exemple, avec l'aide de l'ALEC, décidé d'engager des travaux de rénovation visant à améliorer l'enveloppe thermique de la garderie et à réhabiliter son système de chauffage.



En 2023, un partenariat est né entre l'ALEC, la CCDH et Enedis. Cette convention démontre une volonté commune de s'inscrire dans la dynamique nationale de transition énergétique, en réponse aux lois de transition énergétique (2015) et Climat et résilience (2021).

Les partenaires visent à collaborer sur les grandes thématiques de la transition énergétique pour atteindre les objectifs des politiques publiques Climat de la CCDH.

Trois axes principaux ont été définis : d'une part, l'amélioration de la performance énergétique ; Enedis partage des données

Open data pour suivre la consommation énergétique du territoire et cibler les actions nécessaires.

D'autre part, le développement de la production d'électricité renouvelable avec la mise en relation des informations et la réalisation de projets d'autoconsommation collective pour favoriser la production et la consommation locale d'énergie.

Enfin, le développement de la mobilité électrique avec un accompagnement pour promouvoir et mettre en place des solutions de mobilité électrique. Ce partenariat vise à atteindre les objectifs opérationnels des politiques publiques Climat de la CCDH.

Depuis décembre 2023, l'ALEC a renforcé le nombre de ses permanences pour le grand public, passant de demi-journées à des journées complètes chaque semaine. Cela permet aux habitants de la CCDH d'avoir un meilleur accès aux services de l'agence, notamment pour obtenir des conseils personnalisés sur les économies d'énergie, les rénovations énergétiques et les projets de production d'énergie renouvelable.



### • La gestion des biodéchets

Depuis janvier 2023, le tri des biodéchets est mis en place dans les restaurations scolaires et périscolaires. Ils sont transformés en bioénergie et fertilisant naturel dans un circuit court remarquable.

Cette action est rendue possible grâce au prestataire Convivio et à son sous-traitant ReFood qui l'accompagne. Elle a permis en 2023 de collecter près de 28 tonnes de biodéchets et de produire 9920 kWh d'énergie.

En 2023, suite à l'étude menée par le cabinet Verdicité, la commission de collecte du SIREDOM a opté pour la poursuite du compostage. En effet, les analyses des ordures ménagères (caractérisations) ont montré l'efficacité des actions menées depuis plusieurs années avec la distribution de composteurs. Avec un taux de 13 % contre 38 % en moyenne en France, la quantité de biodéchets présents dans les ordures ménagères sur nos territoires est faible.

Par ailleurs, il reste à développer le compostage dans l'habitat collectif et auprès des professionnels collectés par le service public.

En complément, une collecte des biodéchets en mélange avec les ordures ménagères pourra être envisagée dans les zones où le compostage ne serait pas souhaité. Cette solution sera opérationnelle à compter de juillet 2025.

Enfin, des ateliers de compostage sont proposés régulièrement sur le territoire afin d'aider les citoyens dans leur démarche de tri. À l'issue, un composteur est offert aux participants.

À partir de fin 2023, en plus des composteurs distribués par les communes, 4 sessions de formations ont eu lieu regroupant 83 personnes, avec à la clé 57 composteurs distribués.







### • Le Plan Alimentaire Territorial (PAT)

Initié en 2019, il est un projet intercommunal avec la Communauté d'Agglomération de l'Étampois Sud-Essonne (CAESE), et la Communauté de Communes entre Juine et Renarde (CCEJR), en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la région Île-de-France.

En 2023, l'accent a été mis sur la valorisation du savoir-faire des agriculteurs et des diverses productions du sud de l'Essonne. Plusieurs initiatives ont été réalisées, notamment la création de 28 portraits vidéo d'agriculteurs du Sud-Essonne, dont 7 de la CCDH, d'une durée maximum de 2 minutes.

Elles visent à promouvoir les différentes formes d'agriculture sur le territoire du PAT Sud-Essonne, incluant des maraîchers, des producteurs de grandes cultures de céréales, oléagineux, pommes de terre, des éleveurs, apiculteurs, pisciculteurs, etc.

Chaque portrait montre l'agriculteur face caméra, alternant avec des images de son exploitation et de son travail, accompagné de sa propre voix en voix off. Pour un projet coopératif complet, des habitants volontaires ont également participé en tant que figurants dans les vidéos.

Les portraits ont été diffusés sur les réseaux sociaux des EPCI, à raison d'un portrait par jour pendant un mois, du 10 juin au 7 juillet 2023, et sont disponibles sur une chaîne YouTube dédiée. On y retrouve la Ferme des Sueurs, l'Huilerie de l'Orme Creux, la Ferme de Villeneuve, la Sablonnière, Julien Desprez, les Grands Champs et les Ruchers du Dourdannais.

Le coût total du projet s'élève à 24 060 €, et il a actuellement totalisé 7 883 vues.

# Collecter et traiter les déchets

**Cette compétence a été confiée au Siredom. Le Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères, est un acteur majeur de la gestion des déchets en Essonne. Il porte une attention particulière à la prévention des déchets afin de limiter sa production ou de les rendre moins nocifs pour l'environnement.**

## Équilibre et recentrage

En 2023, le Siredom a rétabli son équilibre budgétaire, réduisant les contributions des adhérents de 13,15 M€ pour 2024. Désormais, le Siredom se concentre sur sa mission de service public pour la collecte et le traitement des déchets ménagers, en adoptant des outils pour évaluer l'impact climatique de ses dépenses.

Le Siredom a également mené des actions de sensibilisation au compostage sur les communes où il exerce la compétence collecte. Nous avons noté une réduction des biodéchets dans les ordures ménagères résiduelles, le taux bien en dessous de la moyenne nationale.

Sur le territoire de la CCDH sont installées :

- 42 bornes d'apport volontaire pour les ordures ménagères
- 83 bornes pour les emballages et papier
- 59 bornes pour le verre

## Répartition des tonnages en porte à porte et apport volontaire en 2023 (pour la CCDH)

	TOTAL (t)
Ordures ménagères	5 579
Emballages légers + papiers	1 488
Verres	724
Encombrants	9,4
Déchets végétaux	1 591
<b>TOTAL</b>	<b>9 391,4</b>

En 2023, le taux de la TEOM était de 8,51%.



# Pour un assainissement efficace

Cette compétence a été confiée au Syndicat de l'Orge, de la Rémarde et de la Prédecelle. Il s'occupe de la collecte et du transport des eaux usées, de la gestion hydraulique des cours d'eau, de la prévention des risques inondation, de l'amélioration du fonctionnement des réseaux d'assainissement.

Le patrimoine est constitué de 140 km de réseau d'eaux usées (EU) et 125 km de réseau d'eaux pluviales (EP).

## Interventions de curage EU

Tableau récapitulatif des interventions de curage EU en 2023 pour la CCDH	
Interventions	43
Désobstructions	31
Hors astreinte	42
En astreinte	1
Curage (ml)	1 825
<b>Montant (€ HT)</b>	<b>10 302,45</b>

**Interventions de curage EP** (communes de Dourdan, Sermaise, le Val-Saint-Germain, Roinville, Saint-Chéron et Breux-Jouy) :

Tableau récapitulatif des interventions de curage EP en 2023 pour la CCDH	
Interventions	20
Désobstructions	1
Hors astreinte	20
En astreinte	0
Curage (ml)	1 331
<b>Montant (€ HT)</b>	<b>1 970,90</b>

## Interventions de curage EU

Tableau récapitulatif des petits travaux sur les réseaux d'eaux usées de la CCDH en 2023	
Interventions	20
<b>Montant (€ HT)</b>	<b>60 750,40</b>

## Petites interventions de réparation EP

Tableau récapitulatif des petits travaux sur les réseaux d'eaux pluviales de la CCDH en 2023	
Interventions	18
<b>Montant (€ HT)</b>	<b>44 200,50</b>
<b>Montant (€ TTC)</b>	<b>53 040,60</b>

### Etudes pour la réhabilitation de collecteur

Toute phase de réhabilitation de réseaux est précédée d'une phase étude au cours de laquelle sont réalisées plusieurs opérations indispensables afin de définir les travaux nécessaires et anticiper les aménagements obligatoires pour garantir la sécurité des intervenants et des biens.

La phase étude comprend à minima les opérations suivantes : inspection télévisée, tests géotechniques, recherches d'amiante, enquêtes de conformité...

Les études suivantes ont été menées en 2023 :

Situations	Linéaires	Montants	Détails techniques
Dévoisement du réseau de transport d'eaux usées amont secteur Les Fontaines Bouillantes, bassin du Grillon et bassin des Prés de l'Etang à Dourdan	2 400 ml	29 065 € HT	MOE pour la définition des travaux de dévoisement du collecteur. Consultation des bureaux d'études et levé topographique réalisés en 2023.
Dévoisement du collecteur de transport dans le Bois des Herbages à Saint-Chéron	2 555 ml	5 400 € HT	MOE pour la définition des travaux du dévoisement du collecteur de transport en dehors du Bois des Herbages PRO rendu par MOE. DLE en cours
Reconstruction de la station d'épuration de Rouillon/Bouc Etourdi à Dourdan/Longvilliers	-	13 460 € HT	AVP finalisé et réalisation d'une étude de fonctionnalité de zone humide en 2023.



### Travaux de réhabilitation

Une fois la phase étude terminée, le Syndicat peut procéder aux travaux de réhabilitation ou de création des collecteurs. Les travaux suivants ont été menés en 2023 :

Situations	Linéaires	Montants	Détails techniques
Reconstruction des deux stations d'épuration de la Forêt-le-Roi	-	1 561 000 € HT (compté en 2022)	Fin des travaux commencés mi 2022 : Création de deux nouvelles stations d'épuration type filtres plantés de roseaux avec bassins d'orage en tête de stations et zone d'infiltration comme exutoires.
Réhabilitation du CII rue Georges Deniau/ Résidence Piard à Dourdan	630 ml	353 850 € HT	Gainage structurant du collecteur de transport en béton sur 630 ml. Remplacement de tous les branchements en amiante ciment sous domaine public rue Georges Deniau soit 21 branchements dont le remplacement de toutes les boîtes de branchement. Création de 3 nouveaux branchements rue Georges Deniau. Réhabilitation de tous les regards de visite (23).



# Informations pratiques

## Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix

17 rue Pierre Ceccaldi  
91410 Dourdan  
Tél. 01 60 81 12 20  
contact@ccdourdannais.com

## Secrétariat Enfance-Petite enfance

Du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan  
Tél. 01 60 81 12 20  
loisirs@ccdourdannais.com

## Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h  
(ouvert au public jusqu'à 16h30)  
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan  
Tél. 01 64 59 96 47  
cias@ccdourdannais.com

## Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD)

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h  
(ouvert au public jusqu'à 16h30)  
17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan  
Tél. 01 64 59 96 47  
ssiad@ccdourdannais.com

## Développement économique

17, rue Pierre Ceccaldi  
91410 Dourdan  
Tél. 01 60 81 12 29  
contact@ccdourdannais.com

## Centre aqualudique Hudolia

70, avenue de Paris – 91410 Dourdan  
Tél. 01 64 59 21 70  
hudolia@vert-marine.com  
www.hudolia.fr

## Office de Tourisme

De mai à septembre :

- Mercredi de 10h30 à 17h
- Jeudi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 10h30 à 18h
- Dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h

D'octobre à avril :

- Mercredi de 10h30 à 17h
- Jeudi et vendredi de 14h à 17h
- Samedi de 10h30 à 17h

Ouvert tous les jours fériés sauf les lundis,  
les mardis, le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier  
Place du Général de Gaulle  
91410 Dourdan  
Tél. 01 64 59 86 97  
info@dourdan-tourisme.fr  
www.dourdan-tourisme.fr

**RAPPORT D'ACTIVITES 2023**  
**Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix**

Directeur de la publication : Rémi Boyer  
Vice-présidente en charge de la communication : Carine Houdouin  
Directeur de la rédaction : Gaël Kergroach  
Directrice de la communication/Coordination éditoriale : Marie Faujas  
Réalisé avec la collaboration des services de la CCDH

Réalisation : Studio Cirsé – Septembre 2024  
Crédits photos : CCDH, Dourdan Tourisme, Siredom, D.R.  
Impression : Serepro Numéric

# 2023

## RAPPORT D'ACTIVITÉS



17, rue Pierre Ceccaldi – 91410 Dourdan  
Tél. 01 60 81 12 20

Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix  
[www.ccdourdannais.com](http://www.ccdourdannais.com) - [f](#) [ccourdannais](#) - [@ccdh91](#) - [in](#) [company/ccdourdannais](https://www.linkedin.com/company/ccdourdannais)